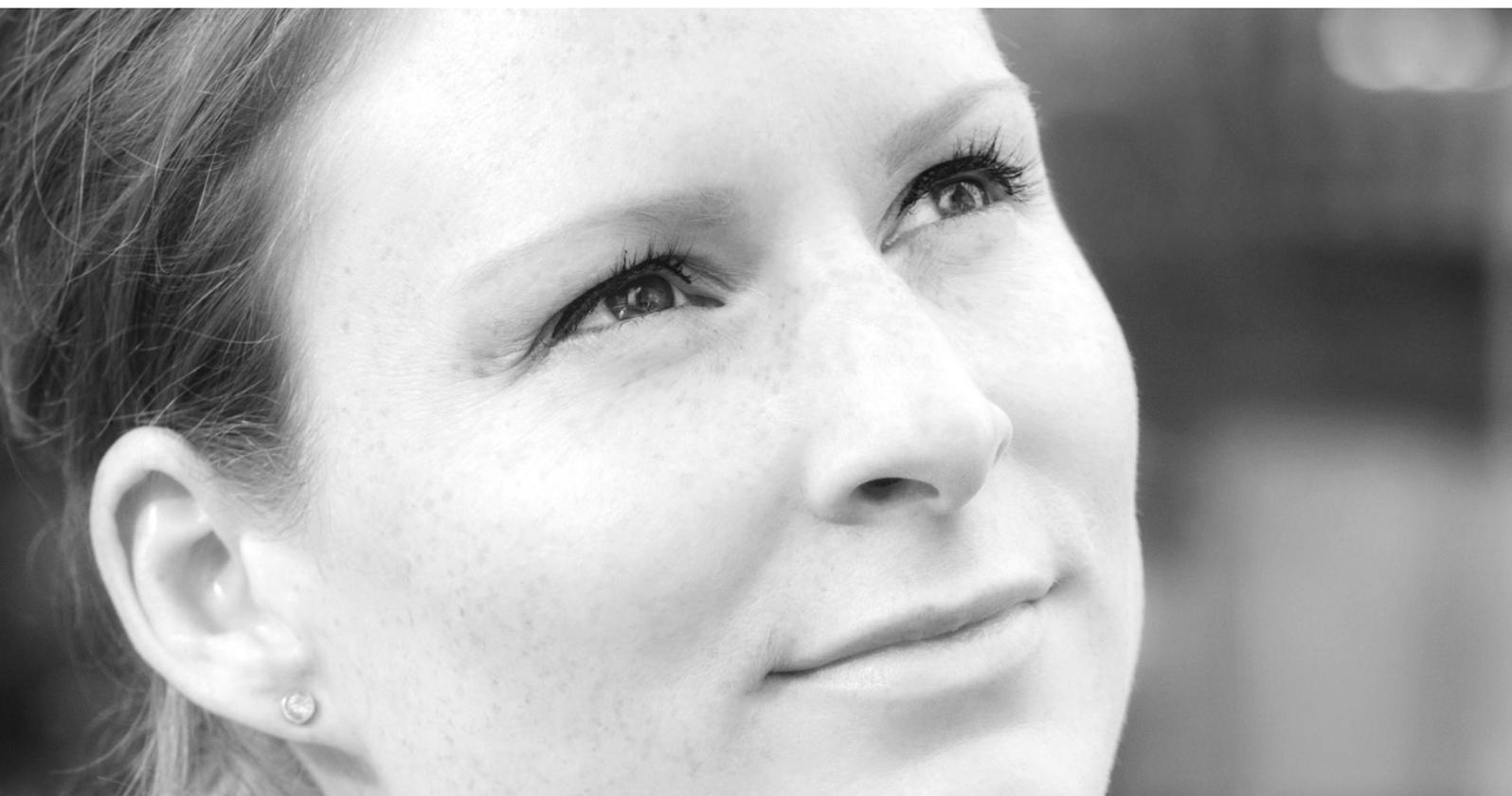




Rapport Annuel
2019



Sommaire



Rapport Moral et Activités 2019

Rapport Moral du Président	4
Introduction	6
Commission Education	8

Actions des secteurs

Secteur Seniors Sourds de France	16
Secteur Jeunes Sourds de France	17
Secteur Etudiants	21
Secteur Journée Mondiale des Sourds	23

Actions des commissions et représentations

Commission Culture	26
Commission Discrimination	28
Commission Finance	29
Commission Santé	30
Commission Sport	35
WFD.....	36
EUD.....	60
Comité Média	62

Actions prévisionnelles

Plans d'actions 2020-2021	64
Organigramme de la FNSF	66
Représentations générales	67

L'année 2019 marque ma 7ème année de présidence au sein de la FNSF, en effet depuis 2013 des objectifs ont été réalisés :

- Augmentation nette des associations affiliées : 41 en 2009, 54 en 2013 et 88 en 2019.
- Augmentation nette des bénévoles au sein du Conseil National, des commissions, des comités, des secteurs, des groupes de travail et des délégations régionales : actuellement environ 60 personnes.
- Création d'un circulaire Pôle d'Enseignement des Jeunes Sourds en février 2017.
- Création du centre-relais téléphonique en octobre 2018.
- Le numéro 114 accessible en visiophonie en janvier 2019.
- Organisation du Congrès Mondial des Sourds en juillet 2019 à Paris.
- Partenariat officiel avec la Fédération Française de Handisport en décembre 2019.
- Projet de partenariat avec la Fédération Française des Sapeurs-Pompiers de France.

Je suis satisfait du parcours, n'oubliez pas : tout cela n'est possible sans notre équipe qui a œuvré bénévolement, en offrant leur temps disponible pour vous, vos droits et vos intérêts. Je tiens naturellement à les remercier pour leur implication.

L'implication est l'une des critères du bénévolat qui est, à mon sens, primordial pour travailler en équipe, rester motivé et solidaire l'un avec l'autre. Toutefois nous avons été confrontés à certaines difficultés dans le fonctionnement interne liées à des départs imprévus et des démissions.

« La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. »

Néanmoins, nous avons besoin d'un renouveau, une relance de dynamisme au sein de toute l'équipe fédérale. Le soutien bénévole est fondamental. Ils sont le moteur, le noyau, une seule et unique équipe de la Fédération.

Il y a par ailleurs des objectifs que nous n'avons pas pu finir, faute de temps, de moyens humains et financiers :

- Les délégations régionales sont au point mort : je lance un appel aux soutiens de la part des associations affiliées. Je leur demande de s'engager à élire un coordinateur régional dans chacune des 13 régions métropolitaines et la région d'Outre-Mer.
- L'économie Sourde : nous devons trouver un moment favorable, une période où les autres priorités se dissipent, pour organiser les 1ères Etats Généraux de l'Economie Sourde.
- Le Conseil Supérieur de la Langue des Signes Française : ce projet est suspendu, car le projet est de taille et qu'il convient d'obtenir les petits objectifs que composeront le grand projet comme l'insertion de la LSF dans la Constitution, la création d'un label, etc.

Chaque année, le nombre de donateurs augmente légèrement mais sûrement, en cinq années le nombre est passé de 250 à 363 donateurs. En 2019, nous nous sommes plus unis, solidaires et forts : 88 associations, 363 donateurs et 5 600 membres. Je leur remercie de leur confiance : c'est un soutien moral et financier fondamental à la vie fédérale.

Le résultat de « *l'union fait la force* » est là : l'impact politique de l'année 2019 est plus fort que jamais : la FNSF est plus visible, écoutée et respectée. Le soutien des dizaines de députés et de sénateurs pour la reconnaissance de la LSF dans la Constitution. Le Grand débat national, les diverses manifestations et bien sûr l'extraordinaire évènement qu'est le Congrès Mondial des Sourds ont

permis l'attention des pouvoirs publics. La première fois de l'Histoire : un député, Loïc Prud'homme s'exprimant en LSF dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale, la Maire de Paris s'exprimant en LSF face au Congrès Mondial des Sourds, et une Secrétaire d'Etat, Sophie Cluzel, s'exprimant en LSF à l'occasion de la Journée Internationale des Langues des Signes.

L'impact permettra à la FNSF et l'ensemble des acteurs d'avancer ensemble pour la défense des droits et des intérêts des personnes sourdes. Des progrès concernant la reconnaissance de la Langue des Signes d'un côté et la fragilité de l'éducation des jeunes Sourds de l'autre côté laissent un avenir qui nous motivent à continuer nos combats.

Hélas l'année 2019 a connu la disparition d'un président d'honneur Jean de FERRIERE. La FNSF rend hommage à l'homme qui a dirigé l'ancienne structure : la Confédération.

Soutenir la Fédération revient à nous soutenir nous-même, notre identité culturelle et linguistique, notre Langue : la Langue des Signes Française !
La signature « *La Fédération, c'est vous !* » n'est pas seulement un slogan, mais une réelle expression d'une volonté de synergie des forces et des valeurs qui animent toujours la Fédération.

Vincent COTTINEAU
Président



L'année 2019 a été pour la FNSF un cru exceptionnel et restera dans les annales, 2019 sera une année historique pour les Sourds à plus d'un titre.

En effet, cette année-là a eu lieu plusieurs événements qui feront date. Nous retiendrons tout d'abord le XVIIIème Congrès WFD qui a été organisé à Paris par la FNSF et dont le succès fut retentissant. Il aura été mis en oeuvre par le comité d'organisation constitué de la quasi-totalité des Sourds, sans oublier les entendants imprégnés dans la culture Sourde. La FNSF souhaite tirer un chapeau bas au comité d'organisation pour l'excellence au niveau de l'organisation. Avant le Congrès eut l'Assemblée Générale de la WFD auquel la France est représenté par Vincent Cottineau et Ophélie Haddad.

Vient ensuite l'exposition qui a eu lieu au Panthéon en complément du Congrès WFD, lieu historique de la France, qui a pour titre "L'Histoire silencieuse des Sourds" où tout le monde aura pu en profiter pour découvrir et enrichir leur connaissance sur l'Histoire des Sourds, la FNSF tient à remercier Yann Cantin pour son implication dans l'exposition.

Lors de l'Assemblée Générale d'EUD, la France fut représenté par Nicolas Morin et Ronit Laquerrière-Leven, durant les workshops, on a surtout abordé le thème de l'accessibilité en Europe, en particulier le numéro d'urgence 112, ou encore les présentations de fonctionnement des fédérations de chaque pays, vous pourrez constater plus de détails dans le rapport.

Ensuite 2019 aura également été riche dans le domaine politique. Cette année aura vu trois manifestations organisées par l'association "Sourds en Colère" pour demander la reconnaissance de la LSF dans la Constitution française qui est aussi un combat une revendication de longue date de la FNSF. Ces manifestations auront permis une meilleure visibilité de la LSF dans la société française avec le bruit qu'elles auront provoqué, que ce soit au niveau local, régional ou national avec certaines questions posées par les députés au Gouvernement dans le domaine de la reconnaissance de la LSF lors de certaines séances de l'Assemblée Nationale ainsi que par certains sénateurs au Sénat. Cependant le combat est loin d'être terminé, il reste du chemin à faire.

2019 aura vu aussi la JMS organisée sur la place du Palais Royal, en face du musée du Louvre et qui a eu pour thème "la Langue des Signes pour tout le monde", fort à propos.

Enfin 2019 sera également importante dans le domaine de la Culture et du Sport, piliers de la communauté Sourde, en effet la FNSF a signé un partenariat historique avec la FFH. Le sport constitue « un des noyaux de la culture sourde », il convient en outre de prendre en compte que le nouveau statut stipule que la FNSF est également sous la tutelle du ministère chargé des sports. Sans sport, la communauté sourde s'affaiblirait.

En outre, 2019 fut aussi l'année du Festival Clin d'Oeil, la FNSF a pu y tenir un stand, représenté par Nicolas Evrard, Nicolas Marguin et Nicolas Morin, cela aura permis de se rapprocher davantage du public ne connaissant pas la FNSF et pouvoir répondre à leurs questions.

C'est aussi l'année où la FNSF a créé un compte Instagram (fnsf_75) qui est actuellement suivi par un peu plus de 1500 abonnés.

La FNSF tient également à remercier chaudement les membres des secteurs et des commissions pour leurs travaux toujours aussi acharnés malgré leur effectif, hélas faible, et leur temps pris sur eux. Vous pouvez découvrir leurs travaux dans le rapport qui suit. Et bien sûr, sans oublier les nouveaux membres de la FNSF : Robin Guillot et Sabine Salha auquel nous prenons le

Introduction

plaisir de travailler en complémentarité.

La FNSF remercie Sophie Vouzelaud pour avoir choisi la FNSF lors d'un Gala de charité par Lion's Club, pour recevoir leur donation.

Ophélie HADDAD
Nicolas MORIN
Nicolas MARGUIN



Nouvelle composition de la commission Education

Depuis fin novembre 2018, 3 nouvelles membres ont rejoint la commission éducation : Mme Vanessa Andrieu, Mme Chrystell Lamothe et Mme Mélodie Sauvaget. Leur adhésion à la commission a été faite sur la demande de Mme Delphine Kholoukheov, pour leur compétence respective dans un domaine bien défini : les professionnels Sourds dans l'éducation nationale, les parents d'enfant Sourd, les professionnels dans l'accompagnement des élèves Sourds en inclusion.

L'éducation est la priorité nationale, votée et approuvée à l'assemblée générale de 2018 or l'éducation est un dossier très complexe qui nécessite une solide connaissance historique des actions antérieures, et dans le souci du suivi étroit des travaux menés par la commission de la part des membres du CN, Mme Ronit Laquerrière-Leven vice-présente et membre de la commission éducation depuis 2015 est désignée référente au sein du CN.

Mr Vincent Cottineau, président de la FNSF s'est retiré de la commission puisque nous avons maintenant suffisamment de personnes pour mener à bien les travaux. La commission remercie le président pour son implication dans la commission en plus de sa charge de travail de président.

Méthodologie de travail

Avec 3 nouvelles personnes, il a fallu réorganiser et répartir les tâches à chacune. Dans un premier temps il a été nécessaire d'expliquer le fonctionnement administratif de la FNSF, d'étudier et débattre des dossiers en cours, de répondre aux courriels, d'assister à des réunions, de lire des textes législatifs et des rapports. Face à l'ampleur de la tâche, nous avons dû choisir et prioriser certaines actions en adéquation avec le plan d'action 2019-2022.

Nos outils de travail

La commission s'appuie sur le texte de la Convention de l'ONU dont la France a ratifiée en 2010 (JORF n°0079 du 3 avril 2010 page 6501 texte n° 16) Décret n° 2010-356 du 1er avril 2010 portant publication de la convention relative aux droits des personnes handicapées (ensemble un protocole facultatif), signée à New York le 30 mars 2007.

Les textes législatifs

Art. L. 112-2-2 de la loi du 11 février 2005 : « Dans l'éducation et le parcours scolaire des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue, langue des signes et langue française, et une communication en langue française est de droit.

Art.89 de la loi 2013-595 du 8 juillet 2013 : Refondation de l'école de la République : « Les projets linguistiques des élèves sourds et de leurs familles seront pris en compte. Les élèves sourds auront accès à un parcours scolaire en communication bilingue (enseignement en langue des signes et langue française) ou en communication en langue française (enseignement en français oral avec langage parlé complété et français écrit). Pour cela, des dispositifs adaptés à cette scolarisation seront développés par le regroupement des élèves dans une même classe ou la mutualisation des moyens nécessaires dans un même établissement à l'échelle académique.»

« Les projets linguistiques des élèves sourds et de leurs familles seront pris en compte.

Article 21 : Reconnaissent et favorisent l'utilisation des langues des signes.

Article 24. 3 : b) Facilitent l'apprentissage de la langue des signes et la promotion de l'identité, linguistique des personnes sourdes;

La circulaire PEJS 2017 qui précise les différentes modalités des pôles bilingues et en langue française (regroupements des enfants, parcours maternelle-lycée, modalités classe d'enfants sourds et/ou classe mixte avec co-enseignant, niveau attendu en LSF des professeurs...)

Arrêté du 11 juillet 2017 fixant les programmes d'enseignement de la langue des signes française à l'école primaire et au collège (J.O du 17 août 2017)

Les textes de la FNSF

- Le chartre
- Position éducation des jeunes Sourds
- La déclaration d'Eragny

Les champs d'action de la commission

Nous poursuivons notre travail avec le ministère de l'éducation nationale depuis juin 2014, la FNSF assiste régulièrement à des groupes de travail avec la DGESCO s'appuyant sur un projet linguistique distinct (LSF uniquement) et autour d'un programme d'enseignement de qualité, à savoir un parcours de scolarisation en LSF de la maternelle à l'Université. A cela s'ajoute, un nouveau contact avec le secrétariat chargé des personnes handicapés.

Experts consultatifs

Pour rappel il a été décidé d'un commun accord avec les 3 associations nationales (ANPES, AFFELS et 2LPE-PB) qu'elles siègent à la commission éducation de la FNSF à titre d'experts consultatifs pour 1 an dont la fin de leur adhésion était prévue pour fin juin 2018 et qu'ensuite, ces associations s'affilieront directement à la FNSF selon la décision de leur propre assemblée générale.

L'ANPES et L'AFFELS se sont affiliées à la FNSF. 2LPE-PB, étant en sommeil, n'a pas donné suite.

Experts scientifiques

Il n'y a pas eu de nomination des membres du comité scientifique.

Groupe de travail

Ce groupe a pour objectif de faciliter les informations et les échanges entre associations oeuvrant dans le domaine de l'éducation. Il peut être aussi un lieu où des situations urgentes sont traitées.

Une expérience a été menée en 2018 d'ouvrir un groupe de travail via les réseaux sociaux (groupe fermé) qui a duré un an or il a été constaté des lacunes politiques de certains participants rendant presque impossible la prise des décisions car entre informer ou former pour traiter les dossiers en toute objectivité, il faut un temps considérable. Ce groupe est provisoirement suspendu en 2019 et n'a plus été réouvert.

Rapport de l'Onu sur le droit des Personnes Handicapées (mars 2019)

A la suite de sa visite en France en 2017, la rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées recommande dans son rapport en 2019 au gouvernement de « fermer progressivement tous les établissements » les accueillant. Et de favoriser l'inclusion en développant, entre autres, des services de proximité. La construction d'une société inclusive passe par la fermeture des établissements où vivent les personnes handicapées. Lire :

https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Disability/A_HRC_40_54_Add.1-easy_to_read.pdf

L'école de la confiance

Loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance (Journal Officiel le 28 juillet 2019, la loi pour une Ecole de la confiance) entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2019-2020. La loi pour l'Ecole de la confiance souligne **quatre axes majeurs** tant au sujet de l'école primaire qu'au sujet de la formation des professeurs des écoles :

- Scolariser obligatoirement tous les enfants âgés de 3 ans : bénéficiaire d'un enseignement centré sur le langage. Élément fondamental pour leur « épanouissement intellectuel ». Conjointement, le vocabulaire est placé au cœur des apprentissages.

Analyse de la commission éducation : Pour les élèves Sourds, en outre le choix linguistique des familles, l'épanouissement intellectuel par le langage reste précaire et non accessible. Les enfants sourds âgés de 3 à 6 ans sont majoritairement intégrés seuls, sans accès au langage. Absence de mention de l'enseignement EN LSF, depuis des années la LSF est perçue comme une langue optionnelle à enseigner or le plus important c'est la langue de l'enseignement, de l'interaction, de l'expression et de la compréhension sur tout le savoir que l'enfant a droit.

Les familles entendantes, majoritaires pour les enfants sourds, ont un accès difficile aux formations de LSF sur l'ensemble du territoire, ce qui aggrave encore le retard des enfants.

Les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education vont devenir Les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Education (les étudiants ayant pour ambition de devenir professeur des écoles pourront bénéficier d'une entrée progressive dans le métier).

Analyse de la commission éducation : Pour les étudiants sourds, l'accès à ces écoles du professorat reste problématique car non accessible. Définition plus claire du bilinguisme et des conditions d'applications, notamment la maîtrise exigée de la LSF par le personnel enseignant.

La formation obligatoire des élèves jusqu'à l'âge de 18 ans est une véritable priorité pour la rentrée 2020. De nouveaux moyens devraient être mis en œuvre afin d'éviter le décrochage scolaire.

Analyse de la commission éducation : A l'heure actuelle, de nombreux jeunes sourds n'accèdent pas au niveau lycée, leur orientation s'arrête souvent dès le collège pour être réorientés vers l'apprentissage professionnel malgré leur potentiel. Pour les jeunes sourds, l'orientation doit être libre (lycée général et/ou technologique et/ou professionnel et /ou CFA) et doit correspondre à leur projet individuel et à leurs compétences. Ils doivent être encouragés à poursuivre leurs études sans tenir compte des moyens mis en œuvre.

Le recrutement, la formation et le travail des personnels se verront modifiés en profondeur pour tendre vers une Ecole inclusive.

Analyse de la commission éducation : Le recrutement, la formation et le travail des personnels sourds restent problématiques voire discriminatoires.

L'accessibilité des formations INSPE doit être renforcée et adaptée aux étudiants sourds. La spécificité didactique de l'enseignement bilingue (LSF et français écrit) doit être prise en compte dans les nouveaux programmes d'enseignement.

La VAE doit être possible et accessible pour les professionnels sourds ayant acquis une expérience dans l'enseignement bilingue.

L'école inclusive

La circulaire de rentrée 2019 - École inclusive (BO du 5 juin 2019) a pour objet de préciser les actions et moyens à mettre en œuvre dès la rentrée 2019 pour instituer dans chaque académie et dans chaque département un service public de l'École inclusive :

- Instituer un service départemental École inclusive
- Organiser les pôles inclusifs d'accompagnement localisés
- Mieux accueillir les parents et mieux scolariser les élèves
- Reconnaître le travail des enseignants, les soutenir et déployer une offre de formation accessible
- Renforcer l'appartenance des AESH à la communauté éducative
- Simplifier les démarches pour tous
- Mieux suivre les parcours inclusifs et évaluer la qualité des actions

Analyse de la commission éducation : Ces textes portent sur le handicap dans sa globalité et non sur la spécification linguistique. Les parents ont toutefois toujours le libre choix de l'enseignement selon la loi du 11 février 2005. La FNSF reste vigilante en ce qui concerne les orientations par la CDAPH qui ne

doit pas interférer dans le choix des parents.

Aucune mention concernant le développement de la formation pour le personnel enseignant Sourd. Nous émanons des réserves sur la coopération et l'intervention du secteur médico-social (ESMS) L'appui des ESMS doit correspondre à leurs missions respectives (soutien à la scolarisation et à l'éducation familiale) et ne pas se substituer à la mission d'enseignement des professeurs EN. La commission souhaite rappeler aux rectrices, aux recteurs que les interventions médico-sociales ne doivent en aucun cas perturber le parcours scolaire, l'emploi du temps scolaire de l'enfant Sourd. Renforcement de notre position lors des réunions de travail de la commission avec le CNCPPH.

Circulaire de rentrée 2019 - Ecole inclusive - Circulaire n°2019-088 du 5-6-2019 MENJ DGESCO A1-3

Lors de la réunion du 2 juillet 2019, nous avons lu notre lettre commune (Anpes et Fnsf): Dans un document joint à la circulaire de rentrée du 5 juin dernier, l'éducation nationale a mentionné en premier lieu l'article 24 de la convention des nations unies relatives aux droits des personnes handicapées (2006), ratifiée par la France en 2010, qui préconise l'éducation inclusive.

L'article 24 précise pour les jeunes sourds :

3.b) Facilitent l'apprentissage de la langue des signes et la promotion de l'identité linguistique des personnes sourdes,

3.c) Veillent à ce que les personnes aveugles, sourdes ou sourdes et aveugles – et en particulier les enfants – reçoivent un enseignement dispensé dans la langue et par le biais des modes et moyens de communication qui conviennent le mieux à chacun, et ce, dans des environnements qui optimisent le progrès scolaire et la socialisation.

4. Afin de faciliter l'exercice de ce droit, les États Parties prennent des mesures appropriées pour **employer des enseignants, y compris des enseignants handicapés, qui ont une qualification en langue des signes** ou en braille et pour former les cadres et personnels éducatifs à tous les niveaux. Cette formation comprend la sensibilisation aux handicaps et l'utilisation des modes, moyens et formes de communication améliorée et alternative et des techniques et matériels pédagogiques adaptés aux personnes handicapées.

D'ailleurs le paragraphe 65 de l'observation générale n°6 (2018) sur l'égalité et la non-discrimination relatif à la convention ONU/CRPD/C/GC/6 du 26 avril 2018 précise :

« Afin de garantir aux enfants sourds l'égalité et la non-discrimination dans les structures éducatives, il convient de mettre en place des environnements d'apprentissage en langue des signes et de présenter des exemples d'élèves et d'adultes sourds à émuler. Le manque de compétences en langue des signes des enseignants d'enfants sourds et les environnements scolaires inaccessibles, qui ont pour effet d'exclure les enfants sourds, sont considérés comme discriminatoires. »

Cette préconisation, nous, associations représentantes de sourds, de parents d'enfants sourds et de professionnels, nous ne l'avons pas attendue, nous étions même en avance sur notre temps puisque dans les années 1980 les premières classes d'enseignement bilingue (LSF/ français écrit) ont commencé à voir le jour sous l'impulsion de parents, et de professionnels engagés.

Nous avons pour objectif l'inclusion dans l'école de la République sous certaines conditions :

- de répondre aux besoins de chaque élève et aux choix linguistique de chaque famille
- de rendre effectif le libre choix de communication en l'occurrence celui de la LSF
- de permettre aux élèves ayant fait le choix d'une communication en langue des signes française de maîtriser la LSF et le français écrit.
- de regrouper des élèves signants (l'inclusion individuelle sans pair avec qui échanger en LSF est un facteur d'isolement et d'appauvrissement de la langue).

Depuis près de 40 ans, et surtout depuis la loi sur refondation de l'école en 2013, vous nous invitez dans des réunions interminables non constructives et mensongères. Nous exprimons toujours les mêmes difficultés et les mêmes demandes, nous l'avons dit en réunion, apportés nos contributions,

écrit dans des textes, des lettres ouvertes, des dossiers envoyés aux différents ministères.

Nous avons travaillé avec le ministère de l'Education Nationale à la rédaction du PEJS qui répond globalement à nos demandes bien qu'il soit nécessaire de continuer à l'approfondir. On ne peut que constater la méconnaissance de l'existence de la circulaire PEJS de la part des services académiques eux-mêmes.

Nous nous retrouvons encore à participer à d'autres réunions interminables en dehors de l'Education Nationale pour discuter d'autres solutions, d'autres méthodes alors qu'il suffisait juste de perfectionner le PEJS.

Et maintenant dans les annonces du gouvernement, concernant l'école inclusive, nous ne voyons aucune indication concernant les jeunes sourds, le dispositif PEJS n'y est pas inclus alors que celui-ci est adéquat à la politique de l'école inclusive.

La loi de 2005 donne aux parents d'enfants sourds le choix d'une éducation et d'un parcours scolaire bilingue, LSF/français, ce droit n'est pas respecté, il est constamment bafoué dans de nombreux départements de France et d'outre-mer.

La loi 2005-102 du 11 février pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » institue, pour tout jeune handicapé, un droit à un parcours de formation.

L'article 19 indique que « l'Etat met en place les moyens financiers et humains nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire » et l'article 20 précise les mêmes obligations pour l'enseignement supérieur. Concernant les jeunes sourds et l'option bilingue, la loi indique que ce droit ne concerne pas seulement l'éducation mais aussi le parcours scolaire. Elle reconnaît la langue des signes française comme une langue à part entière et le confirme dans l'article L112-2-2 la possibilité d'opter pour une communication bilingue et reconnaît la LSF comme une langue officielle française.

La circulaire de l'Education nationale (2008-109) précise que dans l'option bilingue, la LSF joue le rôle de langue orale, le français celui de langue écrite. A ce jour, la loi de 2005 donne le choix aux parents du mode de communication, et du parcours scolaire de leur enfant sourd, la réalité est tout autre.

Des familles et leur enfant qui ont opté pour une communication bilingue et une scolarisation complète de la maternelle au lycée en LSF, se trouvent confrontés au non-respect de leur choix. Le libre choix des parents en matière d'éducation des enfants Sourds notamment en langue des signes française est constamment bafoué. Ce ne sont pas les lois qui manquent, c'est la volonté politique de les appliquer. Le système scolaire pénalise les enfants sourds signants.

Nous dénonçons également le rôle des MDPH car dans les faits, quasiment aucune MDPH n'informe les familles de façon complète sur le dispositif PEJS LSF, la majorité des MDPH déconseillent voire imposent aux familles l'orientation scolaire en milieu spécialisé, ce qui est d'ailleurs contraire à votre politique actuelle.

Nous vous rappelons que le décret n°2006-509 du 3 mai 2006 stipule que l'équipe MDPH pluridisciplinaire veille à ce que le jeune sourd, dans le cas échéant, ses représentants légaux aient reçu toute l'information nécessaire sur les modes de communication.

Le gouvernement préconise l'intégration isolée des élèves sourds loin de leur pair (audition de La conseillère du ministre de l'éducation nationale, Madame CARAGLIO à la commission d'enquête sur l'école inclusive du 19 juin dernier), ceci est contraire aux textes de la convention ONU/CRPD/C/GC/6 – Paragraphe 65 :

En 200 ans d'échec massif éducatif, vous restez toujours sourds à notre cri. Nous ne voulons plus de fabrique d'assistés qui reviendrait très cher à la société française.

Nous demandons que la maltraitance et discrimination institutionnelle qui a cours actuellement envers les enfants sourds cesse !

L'inclusion n'est pas l'exclusion de leur droit.

Aucun obstacle théorique, pratique, matériel, financier ne s'oppose réellement à la mise en place rapide d'une éducation bilingue de qualité.

Nous demandons donc le déploiement des PEJS Bilingues :

Un regroupement des élèves sourds dans les établissements scolaires de la République avec si nécessaire, la mise en place d'internats sur le modèle des internats d'excellence pour le secondaire

- Des enseignants **EN** LSF, maîtrisant parfaitement la LSF et pas des AESH.
- Des enseignants de LSF en primaire et au secondaire.
- Des enseignants **EN** LSF, et des interprètes professionnels et pas des AESH pour les lycéens.
- Des outils pédagogiques spécifiques pour les programmes **EN** LSF.
- De vrais programmes de français pour les élèves sourds dont la langue première est la LSF.
- Des filières complètes **EN** LSF , de la maternelle à la terminale, dans chaque académie, voire plusieurs dans une même académie selon la taille de celle-ci.
- La LSF évaluée comme langue première pour les élèves sourds qui suivent un parcours bilingue, pas comme une option facultative pour les élèves entendant

LE PIAL

Le pôle inclusif d'accompagnement localisé

La loi n°2019-791 pour une « école de la confiance » entérine la création des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). Ils ont pour objet principal la coordination des moyens d'accompagnement humain au sein des écoles et établissements scolaires de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat.

Analyse de la commission éducation : Le PEJS LSF n'est pas concernée par cette dispositif et ne doit pas y être. Vigilance autour de l'interprétation des textes concernant les PIAL.

PEJS - LE PARCOURS LINGUISTIQUE (LSF- FRANÇAIS ÉCRIT)

LE PEJS (Pôle d'enseignement de jeunes sourds) dont l'écriture a été finalisée le 22 décembre 2016 et publié au BOEN le 3 février 2017 (Mise en œuvre du parcours de formation du jeune sourd NOR : MENE1701591C circulaire n° 2017-011 du 3-2-2017 MENESR - DGESCO A1-3), (Diffusion du communiqué en vidéo par la FNSF le 14/03/2017)

Cette circulaire a été rédigée en tenant compte de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 qui précise les conditions de la continuité du parcours scolaire des élèves handicapés et celle de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 (refondation de l'École de la République) qui a introduit dans le code de l'éducation le concept d'École inclusive.

Le décret n° 2006-509 du 3 mai 2006 relatif à l'éducation et au parcours scolaire des jeunes sourds, l'article L. 112-3 du code de l'éducation pose le principe de la liberté de choix entre une communication bilingue (langue des signes et langue française) et une communication en langue française.

Aux termes de l'article L. 312-9-1 du code de l'éducation, la langue des signes française (LSF) est reconnue comme langue à part entière. Tout élève concerné doit pouvoir recevoir un enseignement de la langue des signes française.

La circulaire n° 2010-068 du 28 mai 2010 est abrogée et remplacée par la circulaire PEJS n° 2017-011 du 3-2-2017 qui précise les conditions d'exercice du choix par les familles du mode de communication; les modalités de scolarisation des jeunes sourds; les différents parcours au sein du pôle d'enseignement pour jeunes sourds (PEJS) qui se substitue au pôle d'accompagnement pour la scolarisation des jeunes sourds (PASS)

L'objectif pédagogique prioritaire du PEJS est, comme pour tous les élèves, de travailler l'ensemble

des compétences du socle commun de connaissance, de compétences et de culture tout en permettant de renforcer un apprentissage du français, écrit et/ou oral dans le cadre du parcours linguistique choisi, en référence aux programmes.

Analyse de la commission éducation :

Points en suspens :

- Il existe et cela perdure encore un manque de ressources pédagogiques inter-académiques autour de l'enseignement en LSF dans toutes les matières scolaire. Les enseignants qui assurent ces classes , ont émis l'urgence de créer et de les développer rapidement.
- La confusion entre le **DE** et le **EN** LSF engendre des quiproquos à l'interprétation des textes ou à la mise en place des classes bilingues en LSF, et surtout au recrutement des professionnels qualifiés.
- Aucune mention du nombre d'heures d'enseignement de la LSF. Cela pourrait faire penser que cet enseignement est facultatif. Or, dans le choix du bilinguisme, cet enseignement est primordial dans la construction du langage de l'enfant Sourd.
- Le développement de la formation pour le personnel enseignant Sourd n'est toujours pas d'actualité.
- La tendance à utiliser des AVS / AESH comme interprète pour assurer les cours ou pour faciliter l'intégration des élèves sourds est trop forte et ne saurait être perduré. Les AVS / AESH recrutés ne sont pas évalués sur leur compétences langagière et ne sont pas compétents pour assurer le travail d'un interprète professionnel et diplômé.
- La FNSF reste vigilante en ce qui concerne les orientations par la CDAPH qui ne doit pas interférer dans le choix des parents, or nous recevons des témoignages des familles où leur libre choix n'a pas été respecté.
- La possibilité de scolarisation dans des Unités d'Enseignements qui relève d'un décret n°2009-378 du 2 avril 2009 gêne le choix des familles qui ont opté pour le PEJS.
- La FNSF reste sur sa position contre la généralisation de scolarisation dans des Unités d'Enseignements, car elle relève d'un décret n°2009-378 du 2 avril 2009 de scolarisation des enfants, adolescents, et jeunes adultes handicapés.
- Nous avons toujours dit que les jeunes Sourds avec besoins particuliers nécessitent des moyens spécifiques et que ces besoins ne sont pas tous identiques. Les besoins des enfants et le choix des familles doivent être prioritaires et respectés.
- Il en est de même avec les orientations ULIS qui doivent correspondre à une réelle évaluation des troubles des apprentissages et non être proposées aux enfants sourds comme « la solution unique » à tous les enfants sourds quel que soit leur besoin et leur choix de mode de communication
- Ce décret est également en contradiction avec la loi du 8 juillet 2013 de la refondation de l'école de la République qui précise que les enfants handicapés qui ont une spécificité linguistique doivent être regroupés.
- Il convient d'insister auprès du ministère pour que la langue première des enfants Sourds (dont les familles ont fait choix d'une communication en LSF) soit bien la LSF et que celle-ci devrait être considérée comme langue première. Or, à l'heure actuelle, La LSF n'est toujours pas reconnue en tant que langue L1, mais en tant que langue L2. La dénomination en tant que langue 2 pose problème pour évaluer les compétences langagières des élèves Sourds et pour les examens nationaux tels que le brevet des collèges et le baccalauréat.
- La commission rappelle, en cohérence avec les travaux linguistiques, les différents textes législatifs à ce sujet et les conclusions de la DGLF que la langue des signes est une langue de France. Il s'agit de prendre en compte réellement cette reconnaissance linguistique pour les enfants dont les familles font le choix bilingue et non d'aborder systématiquement la surdité et les projets scolaires afférents à travers le seul prisme du handicap et de la compensation.

Les académies ont tendance à interpréter à leur façon les textes officiels des dispositifs bilingues ou autre, selon leurs propres représentations et/ou leurs moyens , ne respectant pas toujours les choix des familles ni les textes législatifs .

- La commission s'engage à accompagner les familles pour des démarches judiciaires si nécessaire. Le nombre d'effectif d'élèves par classe n'est pas indiqué et ne permet pas la création des classes car actuellement nous avons des classes de double ou triple niveaux voire plus.

Congrès d'Éragny

La rédaction des actes du Congrès d'Éragny a pris de gros retards et n'est pas terminée. Le problème est de trouver des interprètes bénévoles pour traduire les actes filmés. Nous espérons terminer ce rapport fin 2020 et avant le congrès de Toulouse en Octobre 2020.

Demande d'intervention

La commission reçoit de nombreux demande d'intervention émanant des particuliers (famille, jeunes etc), des professionnels (éducateurs, professeurs des écoles) et des associations locales non affiliées sur des sujets divers tels orientation de l'élève sourd, choix linguistique, problèmes avec les MDPH, mise en place des PEJS, des réunions avec les inspecteurs académiques, des soucis de tarif de cantine ou de sorties scolaires. Des demandes d'appel en Visio sont également demandés. Nous ne pouvons pas par manque de moyens matériels et humains répondre à ces nombreuses demandes.

Vidéo en LSF : <https://vimeo.com/462152670>

Delphine CANTIN-KHOLOUKHOEV
Mélodie SAUVAGET
Vanessa ANDRIEU
Chrystel LAMOTHE

Les réunions

Vendredi 22 mars 2019, nous avons organisé la conférence « Planète des Seniors Sourds de France toute la journée à Toulouse. Des intervenants pour la matinée :

- Jennifer SEMAIL, infirmière diplômée d'état à LOMME CAPINGHEIM (59) : « Pourquoi il est important qu'une maison de retraite qui accueille des sourds ait du personnel sourd ? »

- Virginie DENIS, Psychologue clinicienne et interculturelle à TOULOUSE (31) : « Le bien-être des personnes âgées »

- Virginie DENIS et Christian COUDOURET (Marseille) Equipe de la commission de santé de FNSF « Recommandations de l'HAS indispensable pour les professionnels de santé »

La suite de l'après-midi avec trois autres intervenants :

- Nadia BOURSIN : Présentation statistique des questionnaires

- Marc SCHMITT : Présentation statistique local de Toulouse

- Jacques SANGLA : « Retraite : lancement d'une disposition de participation citoyenne »

Ce qui est dommage, c'est que nous n'avons pas eu de professionnels de santé malgré nos relances.

Samedi 23 mars 2019, la réunion générale a eu lieu à Toulouse dans la matinée.

Dans l'après-midi, le séminaire s'est déroulé. Certaines questions ont été abordées pour mieux leur faire connaître. Qu'est-ce que le Secteur Seniors Sourds de France ?, Vous connaissez la FNSF ?, A quoi sert-elle ?, Association Affiliées et non Affiliée, Donateur, membre Individuel, quelle est la différence ?

Josette LACROIX a présenté deux schémas concernant Association Affiliée et non Affiliée pour éclaircir les deux points de vue. Le logo a été créé pour Planète Seniors des Sourds.

Dans l'ensemble, tout s'est bien déroulé. Peu toulousains Sourds se sont présentés. On a espéré en avoir plus.

Vendredi 11 octobre 2019, Josette BOUCHAUVEAU a participé à la réunion UNISS, maison des associations à l'hôpital Saint Salpetrière qui accueille des personnes de différents âges, y compris des personnes âgées avec l'aide de CPSAS (Centre de Promotion Sociale des Adultes Sourds) qui a pour but de les accompagner dans différents services adaptés aux besoins de chacun.

Les activités

- **Séjour à Besse en Chandesse du 29 décembre 2018 au 5 janvier 2019**

La neige n'était pas au rendez-vous, cela n'a pas empêché. Chacun a pu profiter des balades dans le cœur de BESSE, ville gorgée d'histoire du Moyen-âge. Le séjour s'est bien déroulé avec des visites commentées et l'interprète. La soirée du réveillon a déçu les séniors par manque d'animation, mais que le repas a été excellent.

Des soirées d'animation, de jeux de mémoire, de questions/réponses sur des journées de visite.

Vidéo en LSF : <https://vimeo.com/462151464>



Nadia BOURSIN
Responsable SSF



Le secteur JSF a pour objectifs principaux :

- La sensibilisation des jeunes à la vie associative.
- La collaboration étroite avec les associations / secteurs de Jeunes Sourds pour des événements nationaux JSF tels que Bal d'été, Intervilles, etc...
- Faire intégrer les Jeunes aux camps nationaux et internationaux afin de valoriser leur identité et leur langue naturelle (JSF, EUDY et WFDYS).

Notre stratégie repose sur :

- Des interventions en milieu associatif afin d'éclaircir et expliquer aux Jeunes Sourds le fonctionnement et le rôle du secteur JSF et de la FNSF.
- À travers des sondages et des statistiques afin d'obtenir des informations concernant l'état de situation des associations/secteurs des Jeunes Sourds.
- Des événements, petits ou grands, dans le but de rassembler les Jeunes dans une atmosphère festive et solidaire.
- Des conférences, des séminaires et des formations pour offrir aux Jeunes Sourds et/ou aux associations/secteurs des Jeunes Sourds un temps de réflexion et des outils pour leur permettre de se construire culturellement, socialement et linguistiquement. Ceci a pour but de développer leur potentiel associatif.
- La collaboration internationale avec EUDY et WFDYS : des camps internationaux, leur assemblée générale, des séminaires abordant de différents thèmes qui touchent l'actualité des Jeunes Sourds.

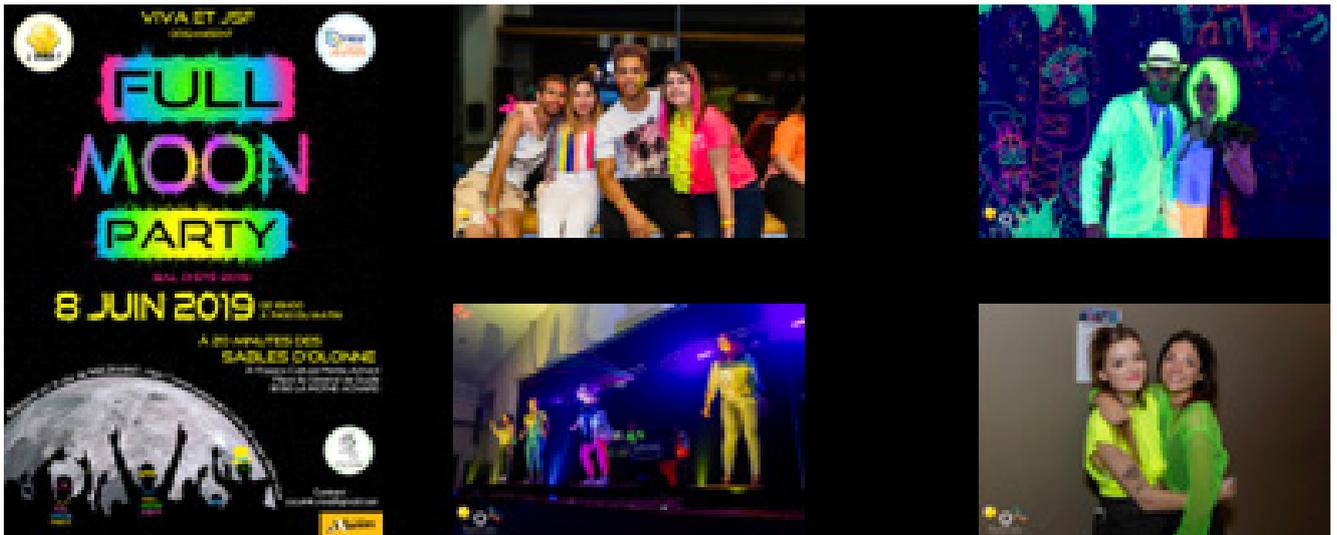
Réalisations

En 2019, les activités de Jeunes Sourds de France (JSF) furent concentrées à l'organisation et à la réalisation concrète du camp mondial des Jeunes Sourds 2019 / WFDYS Youth Camp 2019, tout en collaborant étroitement avec le comité d'organisation (CO) WFDYS 2019. En parallèle, nous avons pu réaliser des activités qui ont réuni les Jeunes Sourds de toute la France malgré le faible effectif de JSF :

- Deaflix Party, événement festif avec pour objectif récolter des fonds pour le camp WFDYS 2019 qui est déficitaire. Plus 200 personnes se sont réunis à l'espace moderne de Seven Spirits, à Paris 13ème. L'objectif fut non atteint, nos dépenses étaient supérieures que nos bénéfices. Malgré un déficit de 184€, nous avons toutefois pu mettre en visibilité le secteur Jeunes Sourds de France et le camp WFDYS 2019 à travers l'événement et nos réseaux sociaux (Instagram, Facebook).



- Le Bal d'été 2019 en Vendée en partenariat avec Viva 44 de Nantes, malgré l'éloignement des moyens de transports en commun, fut un succès. Nous avons pu réunir plus de 250 Jeunes Sourds en un moment festif. La recette de cet événement nous a permis de subvenir en partie les frais de transport du CO WFDYS 2019 pour leurs réunions trimestrielles. Nous voulons remercier vivement la confiance que Viva44 nous a donné.



Les activités externes que JSF a participé et donné son soutien :

- L'assemblée générale d'EUDY à Gent, Belgique : en mai, deux délégués JSF ont pu participer à cette assemblée pour mener à bien la lecture et les votes des motions. Les membres entrants sont Marek Kanaš de la Slovaquie et Katia Bugè d'Italie. La prochaine AG d'EUDY aura lieu en Turquie après le EUDY Youth Camp Turkey en juillet 2020.



- L'assemblée générale de WFDYS à Paris : en juillet, juste après le camp WFDYS, deux délégués JSF ont été sélectionnés pour représenter la France durant ces deux jours d'échanges intenses et de votes pour la suite des actions de WFDYS.



Les membres entrants sont Ashley Bergeron, Canada, Dario Castelli, Chili, Rahul Jain, Inde, Fernando Agudo, Norvège et Laure Abdelmoumeni, France. Quelle fierté pour nous de voir Laure dans le CA de WFDYS pour 4 années !

Nous avons également décidé de modifier le calendrier de WFDYS : l'AG de WFDYS aura lieu tous les 2 ans au lieu de tous les 4 ans pour de meilleures diffusion et coordination avec et entre les secteurs/associations Jeunes affiliés - Youth Ordinary Members (YOMs). La prochaine AG de WFDYS aura lieu en Thaïlande en 2021.

- L'EUDY Summer Camp à Ål, Norvège : en août, 4 participants français, Mélissa Xie, Clarisse Merlet, Léa Pouliquen et Timothy Palmarini, ont pu rejoindre ce camp et sont revenus très satisfaits de leur expérience unique.

Comité d'organisation et camp WFDYS 2019

La semaine durant le WFDYS YOUTH CAMP 2019 s'est bien déroulée, une grande satisfaction émise par les 130 participants venus du monde entier (45 pays) sauf l'Afrique. Les 5 intervenants étaient de grande qualité. Il y avait une bonne entente avec l'équipe de WFDYS. Les groupes étaient constitués suivant leur localisation géographique, plus on est proche, plus on est unis, cela fut une bonne idée selon tout le monde.



Synthèse et Bilan

Premier semestre 2019 très intense, grâce au comité d'organisation WFDYS 2019, le secteur JSF a pu mobiliser ses efforts pour mener à bien l'organisation du camp mondial. Au sein de l'équipe JSF, nous étions toutefois de faible effectif et cela a provoqué des hauts et des bas de l'équipe, c'est pourquoi les activités nationales ont baissé cette année. La communication entre l'équipe s'est avérée bonne mais il semble que les compétences spécifiques manquaient (média et trésorerie). C'est pour cela que nous voulons animer le réseau associatif des associations/secteurs de Jeunes Sourds afin d'obtenir des candidatures pour intégrer dans le Conseil Jeunes, malgré plusieurs relances, en vain. Il nous semble voir la société s'orienter de plus en plus vers l'individualisme et privilégier la proximité.

Tenir le flambeau pour le camp mondial des Jeunes Sourds en France nous a beaucoup ému. Nous voudrions remercier le comité d'organisation WFDYS 2019, sans qui le camp n'aurait jamais pu être organisé. Les 130 participants nous ont indiqué à travers les évaluations du camp leur satisfaction. Quelques participants français du camp mondial ont émis leur désir de rejoindre le secteur JSF mais ont préféré animer les activités locales. Nous avons grandement besoin de compétences pour mener à bien les activités nationales pour les Jeunes Sourds, en effet, comme nous l'avons écrit l'an dernier : Mobiliser pour les Jeunes c'est primordial, cependant faut-il avoir les moyens pour le faire. L'avenir des Jeunes Sourds se repose sur les rassemblements et camps nationaux. Nous avons alors préféré réduire nos activités nationales et nous concentrer plutôt au partenariat avec des organisations locales car c'est désormais la proximité qui prime en ce moment.

Sous l'approbation du CN de la FNSF, Maël BIN a été coopté dans le secteur à partir de juillet 2019. Nicolas Evrard a toujours la responsabilité de trésorier JSF à titre provisoire et passe le relais à Valentin BAILLY. Maël prend le rôle de secrétaire JSF. Nous sommes trois membres du CJ à la fin du mois de décembre 2019.

Perspectives

Au regard de la situation financière du JSF due au déficit du camp WFDYS 2019, notre activité va être réduite. A savoir, des échanges internes de l'équipe se feront à distance. Après avoir brillé au maximum au premier semestre et en juillet 2019, notre situation nous semble être dégradée au second semestre... Nous devons continuer nos activités avec cette contrainte financière.

Dans la continuité du secteur Jeunes Sourds de France, nous allons mener un camp des dirigeants, dont le but est de fournir les compétences de leadership et de gestion dans le milieu associatif, en juillet 2020 à Poitiers auquel sera organisé l'Université d'Été de 2LPE dont nous sommes partenaires. Intervilles, Bal d'été, camps, etc, le cycle des activités JSF doit toujours pérenniser malgré des hauts et des bas de l'équipe. En 2020, nous devons collaborer avec les associations / secteurs de Jeunes Sourds afin de tisser au maximum les relations et surtout coordonner ensemble les dates des activités/événements. Et également encourager les participants d'un camp national, européen ou mondial d'apporter des retours en France afin de partager leurs connaissances et leurs expériences au public Jeune.

En LSF : <https://vimeo.com/401341199/bc52fc9df5>

Alexandre DANIEL
Responsable JSF



Réalisations

Le Secteur Étudiant s'est particulièrement investi dans la construction du projet de STIM qui était de construire une plateforme numérique permettant de répondre au besoin d'accéder à des signes techniques des disciplines scientifiques. Ont eu lieu notamment deux réunions avec divers acteurs représentant les usagers tels que les linguistes, les interprètes et nous même représentant les étudiants ainsi que l'INSHEA.

En parallèle, le Secteur Étudiant avait essayé d'innover le Summer Break en proposant un séjour d'hiver « Winter Break » mais il n'a pas pu obtenir un nombre d'inscrits suffisants pour sa tenue faute d'un calendrier universitaire non homogène par les différentes universités.

Nous avons de plus participé à l'assemblée générale d'EDSU qui s'est vu élire un tout nouveau bureau d'administration. Nous leur avons fait part de notre désir de voir se développer un projet d'école d'été pour l'apprentissage de l'anglais qui reste défaillant pour les étudiants sourds européens et qui demeure la clé de réussite universitaire principalement dans les échanges universitaires tels qu'Erasmus.

La collaboration avec la Fédéeh a été laborieuse cette année, malgré notre collaboration active à travers la création de vidéos assurant la promotion d'une journée de rencontres nationales. Nous avons pu constater que d'une part la demande chez les étudiants sourds ne justifiait pas assez notre engagement avec la Fédéeh et d'autre part que la raison d'être de la Fédéeh se centre sur le modèle du handicap et non celui de la différence culturelle ne justifiait pas non plus notre présence absolue.

Notre collaboration avec les associations locales s'est développée cette année avec la tenue traditionnelle du forum inter-associatif ainsi que deux partenariats avec les associations locales. En effet, nous avons assisté l'association toulousaine Etudiant's 31 dans l'organisation de leur 15ème anniversaire qui a obtenu du succès même si faute d'un travail de communication suffisant, nous n'avons pas pu obtenir davantage d'étudiants venant de toute la France, notre but initial étant de promouvoir le modèle de longévité de cette association étudiante pour favoriser l'éclosion d'autres associations locales.

Nous sommes également partenaires de l'association Sourd'iants pour la tenue du concours d'Éloquence de 2020, l'évènement n'avait pas encore eu lieu dans la communauté sourde. Cet évènement nous tient particulièrement à coeur car il permettrait une meilleure appropriation de la forme du discours en langue des signes faute d'enseignements adéquats dans le système d'études supérieures actuelles.

Par rapport à notre souci de pérennisation du Secteur Étudiant, notre campagne de recrutement a porté ses fruits avec deux nouvelles recrues masculines (Kevin Mayeux et Mouttou Sagadevin) qui permettent un peu plus de diversité géographique.

Nous avons également commencé à participer au projet de la commission discrimination qui abordera l'éducation et nous y représenterons les étudiants.

Pour finir, nous commençons à organiser le Summer Break 3 qui se tiendrait en juillet 2020 dans le cadre de l'université d'été organisée par l'association 2LPE à Poitiers.

Synthèse, bilan et perspectives

A notre grand regret le comité STIM a jugé son besoin d'indépendance non compatible avec sa place au sein de notre secteur et ce malgré tous les efforts que nous avons fournis pour faire prospérer notre collaboration. Nous leur souhaitons cependant de réussir leur projet de création de plateforme.

A travers notre contact avec le public nous avons pu voir de nouvelles situations de discrimination présentes surtout dans les établissements accueillant pour la première fois un étudiant Sourd. Cependant nous avons pu voir que de nouvelles pratiques positives sont mises en place autour de l'accueil de l'étudiant Sourd telles que la création de classes d'initiation à la LSF lui permettant une meilleure « intégration ».

La problématique la plus prégnante reste toujours le manque d'informations, c'est pourquoi nous allons mettre en place deux projets : le premier sera de réaliser un mini reportage sur Parcours Sup afin de faciliter le passage aux études supérieures pour les lycéens et le deuxième sera de réaliser des infographies sur la mise en place de l'accessibilité selon diverses formations (BTS, études universitaires, formations dites professionnalisantes) et divers profils d'étudiants (en formation continue ou reprises d'études).

D'après la réunion inter-associative à Toulouse en octobre, on nous a fait part de la volonté de créer un nouveau comité pour consacrer notamment du temps sur tout ce qui est lié à la politique. Cette réunion a fait émerger également un projet que nous proposerons pour la prochaine assemblée générale d'EDSU, l'un des leviers des études à l'étranger est la maîtrise de l'anglais. Cependant l'apprentissage de l'anglais lors des cycles scolaires pour les sourds se révèle souvent difficile. C'est pourquoi nous souhaitons réfléchir à des camps de langue internationale où les étudiants sourds en vue d'un projet d'études à l'étranger pourraient apprendre ensemble l'anglais.

Nous avons également la priorité de trouver de nouvelles personnes impliquées et motivées afin de pérenniser notre secteur et de s'assurer que la transmission se déroulera bien lorsque les membres actuels du secteur étudiant viendront à quitter le secteur.

Vidéo en LSF : <https://vimeo.com/462151413>

Charlotte BERTHIER
Responsable du secteur Etudiants



Tout d'abord je tiens à féliciter le travail de tout le secteur JMS qui a été effectué cette année pour la réalisation de la JMS 2019 ainsi que nos collaborateurs, nos financeurs et nos bénévoles. Cette année le thème est " Le droit de la langue des signes pour tous"

Introduction

Nous allons effectuer ce rapport en 4 parties, la première effectuera le bilan de la "Journée internationale de la langue des signes", puis " la semaine mondiale des sourds ", et la troisième " la Journée Mondiale des Sourds " sans oublier la quatrième " les JMS en France".

La Journée Internationale de la Langue des Signes

Cette journée est reconnue récemment par l'ONU en Décembre 2017, et cette année elle commence à être reconnue par le grand public par rapport de l'année dernière. Cette année, on a proposé la sensibilisation de la langue des signes française mais aussi étrangère. Et dans la soirée, on est concentré sur la constitution française.

La Semaine Mondiale des Sourds

Pour la semaine mondiale des sourds, nous collaborons avec les structures qui pratiquent la langue des signes, nous présentons leur projet, programme de leurs interventions. Les collaborateurs gèrent leurs actions en totalité et autonomie sous la gouvernance et le regard du secteur JMS.

Cette méthode est très productive et permet une meilleure gestion de la semaine mondiale des sourds. Cette stratégie sera la même pour les éditions suivantes. Nous notons toutefois que pour encadrer au mieux cette collaboration et engagement des deux parties, et s'assurer des éléments à charge du collaborateur, il est nécessaire d'établir une convention.

Nous sommes ravis que les partenaires fassent des efforts de ne pas se cogner sur les mêmes dates et horaires.

Et ils ont réussi de proposer des activités gratuites pour ouvrir le plus grand public. Pour la session suivante, nous aimerons avoir plus de partenaires, par exemple dans le domaine sportif.

Tous les événements organisés par la communauté Sourde lors de cette période devraient être transmis au secteur JMS afin d'enrichir le programme de la JMS mais aussi cela permet de valoriser, de communiquer sur ces derniers et de créer une unité.

Journée Mondiale des Sourds

Cette année la JMS s'est déroulée sur la place du Palais Royal à Paris, nous favorisant ce lieu car non seulement il est symbolique mais aussi stratégique. La place du Palais Royal est un lieu touristique et fréquentée par des habitants de toute l'Île de France, celui-ci permet une meilleure visibilité pour le public ignorant la communauté Sourde et ses problématiques.

La disposition et propositions des stands et des différents aires: jeux, sport, restauration ont été appréciés et facilitent la circulation.

Nous envisageons pour la production 2019, d'augmenter le nombre de stands associations, d'améliorer les aires jeux et sports, et de créer de nouveaux espaces type stand pour accueillir les ateliers de sensibilisations LSF, la lecture de conte pour enfants ou atelier.

Nous avons mis en place un système de billetterie afin qu'il n'existe qu'une seule caisse et que la recette circule pas. Cette billetterie est sous forme de tickets de 10€ valable pour l'accès à l'aire de jeux et à la restauration.

De plus, cette billetterie permet de fournir la trésorerie de la JMS, c'est un système à garder et à

perdurer dans le temps.

La marche qui a débuté à deux heures a réuni 1000 personnes. En ajoutant le public resté au "village" nous pouvons comptabiliser environ 2500 à 3000 personnes venus à la JMS-FNSF.

Nous considérons cette progression comme une réussite.

Nous sommes ravis que Nicolas Nordmann, l'adjointe maire handicap de la Ville de Paris.

La soirée JMS est une bonne idée, nous savons eu un partenaire " Meetup LSF " qui proposait d'organiser la soirée JMS dans un lieu de vie pluridisciplinaire, indépendant.

Effectivement cette année l'objectif n'a pas été atteint, car nous ne prenons pas les recettes financiers. Il est préférable que nous soyons maître du lieux pour la totalité de notre format soirée.

Nous avons réussi à réunir une vingtaine de bénévoles, cependant ce nombre est insuffisant et les bénévoles se sont retrouvés fatigués et débordés par la journée. Nous souhaitons en réunir plus l'année prochaine afin de créer des groupes pour chaque domaine, technique, restauration, jeux, information ...

Au niveau National...

Je laisse une partie Delphine Leleu remplir cette partie,

Je profite de laisser un peu d'information:

Mi février 2019, nous avons organisé une réunion de JMS Nationale, nous avons 4 villes (Poitiers, Bordeaux, Toulouse, Paris) , nous aimerons avoir plus de villes pour la session 2020.

Et, nous avons réussi de créer le tampon de JMS/JILS pour publier dans les supports de la communications pour voir l'unification.

Ce que je sais les villes qui ont participé cette année sont :

- A Bordeaux (33), du 23 au 28 septembre : <http://bit.ly/2kF0Erg>
- A Cayenne (97), du 23 au 28 septembre : <http://bit.ly/2ITWmMO>
- A Lyon (69), le 21 septembre : <http://bit.ly/2kOkfFl>
- A Montpellier (34), le 21 septembre : <http://bit.ly/2mlpdKe>
- A Nice (06), le 28 septembre : <http://bit.ly/2ITm0Bq>
- A Paris (75),
→ du 23 au 28 septembre : <http://bit.ly/2kqzYua>
→ le 28 septembre : <http://bit.ly/2klsHvt>
- A Poitiers (86), du 23 au 28 septembre : <http://bit.ly/2krh5r2>
- A Saint-Brieuc / Plérin (22) : le 28 septembre : <http://bit.ly/2kpnxic>
- A Toulouse (31), du 23 au 28 septembre : <http://bit.ly/2kF09xo>

Communication

Aucune presse n'est venu à la JMS, d'autres événements ont eu lieu ce jour là , Techno Parade, la mort de Jacques Chiarc...

Nous supposons... que ces événements ont fait que la JMS de soit pas prioritaire pour la presse. Cependant nous avons pour objectif pour les prochaines années une communication plus agressive, en utilisant plus tous les supports de communication.

Nous avons réussi de créer la communication interne, " Coeur de JMS 2" , une video par jour pour la semaine, et les 2 journées. Tres belles emissions, nous savons que nous devons trouver des benevoles pour le soustirage et la voix off pour rendre visible au plus grand public.

Tout est réalisé benevolement, on tire chapeau.

Bilan

Nous avons réussi à avoir de subvention pour cette année de la part de la Ville de Paris et des Sponsors.

Pour la Jms 2019, nous garderons le même conseil JMS, nous garderont le comité d'organisation afin de mieux gérer nos partenaires.

Nous souhaitons et mettrons en place pour les futurs éditions une collaboration nationale afin de créer une unité. Nous organiserons une réunion avec chaque référents des villes de France.

Nous espérons compter plus de bénévoles.

Nous sommes satisfait de l'élaboration de cette première édition pour notre équipe, nous espérons l'enrichir chaque année et réussir à impacter de plus en plus chaque année.

Notre organiser est plus pofinée, nous commençons la préparation de l'édition 2020 dès ce jour.

Vidéo en LSF : <https://vimeo.com/462151467>

Aliza M'SIKA
Responsable du secteur JMS



L'activité de la Commission Culture en 2019 a été longtemps entravée par un litige opposant Mmes Arnoux et Duigou à la FNSF et il a fallu une médiation portée par le Président Cottineau et Joël Chalude pour décrypter la source du conflit (une confusion entre les attentes locales de l'association animée par Mmes Arnoux et Duigou à Poitiers et les statuts de la FNSF).

Ce litige s'est conclu par le départ amiable et cependant regretté de nos deux collègues.

Réduite à trois personnes et principalement maintenue à flot par Joël Chalude, la Commission a dû renoncer à un certain nombre de projets dont au moins un aurait cependant gagné à être poursuivi : l'inscription de la langue des signes française au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Requête fondée, comme explicité dans le projet de départ, «sur deux postulats : stratégique d'abord puisqu'elle mettrait nos langues à l'abri des prédatons médicales et, par ricochet, industrielles et économiques. Culturel et identitaire ensuite : de toutes les langues, la langue des signes est sans conteste celle qui contrarie la doctrine civilisationnelle malencontreusement tirée du logos d'Aristote selon lequel pensée et parole seraient indissociables, revenant à considérer que seule la parole dite articulée garantirait le développement de la pensée et, ipso facto, du savoir et de la connaissance.

En obtenant l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité, on disposerait d'un outil irréfragable d'affirmation que la langue des signes, d'un pays à l'autre, illustre un processus qui, par sa spécificité, vient rappeler que l'Homme s'élève d'abord par la diversité de ses origines et de ses perspectives.»

Les démarches entreprises par la FNSF pour la reconnaissance constitutionnelle de la langue des signes et l'investissement que celles-ci représentent de la part de ses administrateurs au sein d'un organisme dépourvu de permanents, ont affaibli l'intérêt porté au projet UNESCO. De fait, la lecture critique des textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (environ 130 pages) a fini par être suspendue par la Commission. Ce projet sera repris par les futurs nouveaux membres.

De même, le projet d'extension des critères d'admission au Fonds Diversité du Centre National du Cinéma a été mis en sommeil après une tentative de rapprochement avec l'association Droit Pluriel demeurée sans suite.

En revanche, le projet de répertoire en ligne des artistes sourds français a connu une trajectoire encourageante puisque plus d'une centaine de dossiers ont pu être créés couvrant presque tous les secteurs de la création artistique. Le 15 avril, la création sur Facebook d'un mur dédié aux actions de notre Commission a rencontré un vif succès avec notamment une vidéo d'information sur le répertoire qui a totalisé plus de 14K vues et 525 partages.

En étant donné que Maurice Rambert, le webmaster de la FNSF, est également bénévole, le délai de la mise en place du site vivement souhaitée pour juin 2020 est difficilement respecté, faute de son temps disponible.

A défaut, plus habitués à agir sur le terrain, Joël Chalude et Fanny Druilhe pourraient se retirer de la Commission.

L'année 2019 a été à la fois celle de l'exposition du Panthéon, du Festival Clin d'Oeil et du Congrès Mondial des Sourds, à Paris.

Dans le premier cas, une présence purement symbolique de Joël Chalude à l'inauguration, Mme Rincheval y étant pour sa part impliquée en tant que salariée du Centre des Monuments Nationaux.

Dans le deuxième cas, la Commission a tenu le 29 juin un stand de prospection d'artistes sourds

en vue de son répertoire en ligne.

Après la réflexion de l'utilité du volet des guides et médiateurs culturels, un temps animé par Mmes Arnoux, Le Duigou et Rincheval, traversant depuis plusieurs mois une phase d'inertie, la Commission est convaincue qu'il est plus opportun de l'affecter à un secteur ou une commission plus spécifique, celui ou celle du Patrimoine. En effet, cela permettrait à la Commission Culture d'avoir une activité mieux ciblée et, par ricochet, de faciliter un appel à candidatures approprié.

S'il est une conclusion certaine à apporter au présent rapport, c'est que la Commission culture a cruellement besoin de nouveaux membres effectifs.

Joël CHALUDE
Fanny DRUILHE
Estelle ARNOUX
Lise LE DIGOU
Sandrine RINCHEVAL



Discrimination et travail

Malheureusement, les actes scientifiques ne sont pas terminés et sont reportés plusieurs fois à cause de chargé de chacun. Toutes les années, nous recevons des salariés sourds qui souffrent de leur travail. Après la tuerie perpétrée par Mickaël Harpon à la préfecture de police de Paris le 3 Octobre 2019, cela provoque un sismique social notamment dans les réseaux sociaux, cela a relancé les témoignages de sourds dans les difficiles conditions de travail, la commission ne peut plus gérer en permanence pour répondre aux attentes si fortes des sourds. Elle demande au conseil national et aux associations affiliées de créer une nouvelle commission pour pouvoir concentrer exclusivement sur le monde du travail.

Discrimination linguistique

Avant d'élaborer le programme sur les discriminations et l'éducation, nous avons aperçu qu'il est important d'analyser sur les discriminations linguistiques qui pourraient être l'origine des obstacles ou des discriminations pour l'éducation et la langue des signes. Pascal a accéléré cette travaux en réunissant les scientifiques lors de la journée mondiale de la langue des signes le 23 Septembre 2019. Le secteur JMS nous demandé d'animer le soir dans la conférence dans l'école Arts et Métiers. Cette école dont Nasro Chab nous soutient pour cette imitative. Ce rapport devra être publié l'année 2020 ou le début de l'année 2021 après la procédure de validation.

Discrimination et l'éducation

Roméo Hatchi était désigné référent pour diriger le groupe de réflexion sur les discriminations et l'éducation. Malheureusement il a abandonné sa mission, cela retarde beaucoup les travaux. Pascal Marceau reprend cette mission, il a réussi de se constituer un équipe de 10 personnes qui ont pu se réunir le grand week-end du 30 novembre- 1er Décembre 2020. On a défini l'organisation et la stratégie afin d'atteindre l'objectif pour publier le rapport d'ici à l'année 2021.

Abrogation de l'interdiction du permis poids lourd (cars et camions)

Nous avons réussi de finaliser le rapport avec un équipe professionnel de 3 personnes (Florence Roxana, Youssef Ferry, Christophe Moissy). Ce rapport est publié au mois de Juin 2019. Il ne nous reste que franchir deux étapes : railler les soutiens de fédérations routières, des hommes de la politique et rencontrer les pouvoirs publics qui ont le pouvoir de changer le décret qui interdit les sourds de conduire les poids lourds (camions & cars).

Lutte contre les discriminations

Nous avons assisté aux conférences « De la portée d'un mot nouveau : l'audisme. Pratiques, savoirs et changement social », organisés par EHESS le 9, 10 Juillet 2019. Après avoir échoué de déposer deux candidatures pour intervenir la conférence, nous avons publié une communiqué pour alerter et sensibiliser au public sur le regard français sur la notion audism-. Pour terminer, nous manquons cruellement les bénévoles pour pouvoir maitriser la commission discrimination d'où on appelle des nouvelles candidatures.

Pascal MARCEAU



Crée en 2014, la commission Finance a pour mission d'analyser sur la gestion des finances de la Fédération et d'élaborer des stratégies permettant la stabilité et la pérennité de la trésorerie de la Fédération. Sous la supervision du Trésorier Général du FNSF, l'équipe de la commission Finance est composé d'un trésorier adjoint du FNSF, des trésoriers des secteurs et de deux participants.

Durant l'année 2018, contrairement aux années précédentes, cette commission n'a pas réalisé des actions spécifiques mais plutôt des activités dites opérationnelles pour la Fédération.

La grille tarifaire des affiliations

Suite au rejet massif lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en juin 2018, la proposition d'une nouvelle grille tarifaire a été retravaillée tout au long du 1er semestre 2019. Des supports pédagogiques et un colloque ont été réalisés afin de mieux comprendre la nouvelle politique tarifaire voulue par la FNSF. Cette proposition reformulée a été une nouvelle fois soumise au vote et a été adoptée lors l'Assemblée Générale en juin 2019. La nouvelle politique tarifaire sera progressivement mise en place en 2020.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement de la Fédération

Après plusieurs années d'optimisation, à part le loyer du local de la FNSF, les dépenses de fonctionnement de la Fédération sont désormais maîtrisées.

La gestion des dons

Depuis janvier 2019, c'est désormais la commission Finance qui est chargé du suivi de la collecte des dons en étroite collaboration avec le Trésorier Général.

Actions opérationnelles diverses

La commission Finance a également fait office d'un support opérationnel pour le Bureau Exécutif ainsi que pour le Conseil National pour des actions diverses comme l'étude des prix de la location des boîtiers de vote pour l'Assemblée Générale.

En fin d'année 2019, il est décidé que le Trésorier Général n'intervienne plus dans la commission Finance. L'équipe s'est donc trouvé réduite et perd un peu d'enthousiasme.

Vidéo en LSF : <https://vimeo.com/462152785>

Quentin PELE



La Commission Santé durant cette année, a été moins sollicitée que l'année précédente avec notamment l'ouverture de la visio et du Tchat en France métropolitaine mais non le DOM-TOM. Elle a participé à l'inauguration officielle de la visio et du Tchat 114 avec la venue de madame CLUZEL, secrétaire d'Etat chargée des Personnes Handicapées.

La Commission Santé représentée par Virginie Denis, a fait une intervention aux côtés du Docteur Dagrón lors du 18ème congrès mondial de la WFD.

Le projet du diplôme de secourisme avec la FNSPF, à destination des Sourds par les Sourds en binôme avec les pompiers bilingues, est toujours en cours d'élaboration avec des mises en applications des missions début 2020.

La SSF a fait appel à notre commission pour leur projet « Planète des seniors Sourds » et leur conférence a eu lieu à Toulouse où 2 de nos membres sont intervenus.

La Commission Santé ne s'est pas présentée cette année à l'Assemblée Générale Ordinaire de la FNSF en juin et au Week End Fédéral, regroupant les différentes commissions, en novembre pour des raisons personnelles.

Réalisations

La Commission Santé pour sa 3ème année espère avoir répondu aux attentes des usagers via des mailings ou en visio, ainsi que de décharger le CN sur les problématiques de la Santé.

La rédaction de la prise de position sur l'Implant Cochléaire, et de la prise de position sur le Dépistage Précoce J+2 n'est pas terminée. Ce sera une seule et même position fusionnée regroupant ces 2 thématiques. Cette dernière version est prévue d'être validée pour l'AGO de la FNSF 2019 par les associations affiliées et donateurs en vue du plan d'Action 2019-2022 sur l'Education.

Synthèse, bilan et perspective

Prise de Position de l'Implantation Cochléaire et du Dépistage Précoce de la Surdit  :

Prise de Position de l'Implant Cochléaire et du Dépistage Précoce de la Surdit  :

Après un an de travail et de réflexion, cette prise de position sera une fusion des 2 thématiques, car elles sont en corrélation sur le fond. Ce texte sera soumis au vote lors de l'AGO de la FNSF 2019 en vue du plan d'action de la FNSF sur l'Education 2019-2022. Il permettra d'appuyer le combat politique à mener avec un texte rassemblant ces arguments. La rédaction de ce texte est gérée par Virginie DENIS, qui a supervisé Soline VENNETIER, étudiante sourde de L3 Traduction et médiation LSF pour une durée de 2 semaines de stage (du 22/04 au 04/05/2019) afin de recueillir et rassembler toutes les données scientifiques internationales sur ces 2 thématiques. Pour préparer la nouvelle année 2020, Virginie DENIS suggère un groupe de travail pour argumentation et rédaction de la lettre de la nouvelle prise de position.

CNR 114 :

La FNSF a participé aux réunions axées sur les campagnes d'affichage de communication l'année dernière en vue de l'ouverture du service accessible en LSF par visio pour les Sourds en novembre 2018. Ces affiches, notamment pour le public Usher, les Sourds Aveugles ont été améliorés. Mais nous avons de nouveau apporter des corrections sur leurs nouvelles brochures cette année, sans réunions via nos mails.

Concernant les DOM-TOM, nous avons réclamé que la plate-forme soit totalement accessible en 2019 voire 2020, au vu des risques de tempête les concernant par exemple.

Nous avons demandé l'avis d'une personne Usher sur son avis des couleurs et des lettres sur les brochures. Nous pensons faire appel à RNSA, qu'ils participent aux futures réunions.

Pour télécharger cette application « Urgence 114 », vous devez vous rendre sur l'application Play Store pour les portables Android, et sur l'application Apple Store pour les portables Apple.

Si vous n'arrivez pas à le télécharger ou utiliser cette plate forme, vous pouvez suivre le guide dans le site : <https://www.info.urgence114.fr> pour se faire aider par des professionnels de santé qui savent la maîtriser.

Christian Coudouret s'est déplacé à Grenoble, le 22 février 2019, au 114, pour l'inauguration officielle de la totale conversation du 114 en la présence de Madame CLUZEL, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées.

ONU, Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées :

A la demande de l'ONU, un questionnaire a été rempli par l'équipe sur l'état des lieux de l'accès aux soins en LSF pour les personnes Sourdes de France et DOM et TOM en 2018. Il a permis au rapporteur de l'ONU de mieux défendre les usagers Sourds Français dans l'accès à la santé au sein d'une organisation internationale.

La rapporteuse spéciale sur les droits des handicapés a fait son rapport qui a été publié le 8 janvier 2019 (vous pouvez le télécharger dans les « liens utiles en fin de page »).

Pétition internationale pour le droit à une médecine en langue des signes – Intervention lors du 18ème Congrès Mondial de la WFD :

En mars 2018, à l'initiative de Docteur Dagon, un plaidoyer international au titre « Consultations en langue des signes partout dans chaque pays » a vu le jour. Après une campagne de 18 mois et le soutien de dizaines de milliers de sourds dans de nombreux pays, c'est devenu une exigence mondiale qui pourrait se transformer en droit mondial.

Un petit livre « médecine en langue des signes » a été paru, il est toujours en vente.

La FNSF s'était jointe à cette pétition et avait incité que toutes les associations affiliées, les donateurs et le public signent cette pétition. Une délégation a remis les pétitions à l'Organisation Mondiale de la Santé à l'automne 2019. Depuis, sans nouvelle de sa part, l'équipe de la CS relance avec Dr Dagon

Virginie DENIS a représenté l'équipe de la Commission de Santé avec le Docteur Dagon pour une intervention à ce sujet lors du Congrès Mondial de la WFD le 24 juillet 2019.

Les établissements de santé accessibles en France (UASS, CMP...)

Actuellement, il y a 20 UASS et structures de santé accueillant les patients Sourds et 2 réseaux sourds et santé.

Après les sollicitations des usagers Clermontois auprès de la CS, et un travail commun, nous avons appris qu'un nouvel UASS a vu le jour au sein du CHU de Clermont-Ferrand et ouvert le 11 février 2019.

La CS est en contact régulier avec les représentants des usagers de la Seine et Marne (77), ils sont sur le projet de créer un UASS dans leur département.

Formation de Premier Secours accessible aux Sourds par les Sapeurs-Pompiers de France et les Sourds (Diplôme PSC 1, Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Le sergent-chef Stéphane Edrocard, pompier volontaire, au nom de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) a sollicité la FNSF fin 2018, pour participer à la conception de leur nouveau programme national de formation au secourisme à destination des Sourds, il s'agit du PSC 1.

Non seulement ce diplôme sera accessible aux Sourds, mais il sera dispensé par des formateurs Sourds en binôme avec des pompiers signants.

La FNSF avait délégué cette mission à la Commission Santé, notamment à Marie Giraud, infirmière de profession et habitant dans la région du sergent-chef Edrocard, le porteur du projet, pouvant faciliter

l'élaboration et l'application du projet géographiquement et conjointement sur la région Nouvelle Aquitaine.

Lors de l'élaboration du projet, 2 nouveaux axes ont été ajoutés : la visite des casernes de pompiers aux enfants Sourds et la sensibilisation des pompiers à la LSF.

Après un an de travail, voici les avancées du projet :

- **PROJET PSC1**

Le guide de recommandations adapté par les Sourds est terminé. Il a été présenté à la commission nationale du secourisme à Paris, avec un avis très favorable,

Il sera finalisé courant Mars 2020, et diffusé partout en France, au sein des départements.

- **DIPLÔME FORMATEUR**

A ce jour, plusieurs Pompiers signants ont été identifiés, ainsi que plusieurs Sourds candidats à devenir formateurs en secourisme.

Une session de monitorat est en préparation pour 2021 à Bordeaux, elle accueillera environ 12 personnes (Sourds et Pompiers) pour les diplômer en qualité de moniteur de secourisme.

Ils pourront ensuite se déployer ensemble dans leurs départements.

- **TENUE FORMATEUR SOURD**

Un grand équipementier des Sapeurs-Pompiers de France a conçu une tenue pour les intervenants Sourds, semblable à celle des Sapeurs-Pompiers, et reprenant la couleur Turquoise pour valoriser l'identité Sourde.

Cette tenue sera intégrée et disponible dans la boutique en ligne officielle des Sapeurs-pompiers de France.

- **VISITE DES CASERNES**

Les visites des casernes en LSF directe par le binôme Sourd & Pompier pour les enfants Sourds, débiteront avant l'été 2020 en Gironde.

Le modèle type de la journée sera proposé partout en France, avec le soutien des associations locales.

Il sera composé d'une visite et d'ateliers de sensibilisation aux risques domestiques et à l'utilisation du 114.

- **SENSIBILISATION DES POMPIERS A LA LSF**

Le département du Calvados a finalisé le programme pilote de sensibilisation des Pompiers à la prise en charge d'une victime Sourde.

Toutes les ambulances des départements sont équipées d'un dépliant présentant les questions à poser en LSF et en images.

Conçu avec les Sourds, ce programme sera adapté et déployé au niveau national.

- **CONGRES NATIONAL DE LA FNSPF**

Le Congrès national des Sapeurs-Pompiers de France se déroulera à Marseille en Octobre 2020. Il devrait permettre la rencontre des deux Présidents de Fédération, la FNSF et FNSPF, et la signature des accords de partenariat engagés.

Collaboration entre la CS et la SSF :

La conférence de la SSF sur leur projet « Planète des séniors Sourds » a eu lieu le 22 mars 2019 sur la prise en charge des personnes Sourdes âgées en globalité en France.

La SSF s'était rapprochée de la CS pour leurs expériences professionnelles dans la santé, pour le questionnaire qui a été diffusé dans ce cadre ainsi que de pouvoir intervenir sur un temps.

Christian Coudouret a eu l'occasion de réexpliquer l'utilité des recommandations de l'HAS de juillet 2017 pour les professionnels de santé, sur l'accueil, l'accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap en complément de la diffusion de la vidéo de Virginie Denis, psychologue clinicienne, absente ce jour.

Site internet de la FNSF :

C'est une partie que l'équipe se doit d'améliorer. Il n'est pas encore actualisé à 100% pour que chaque usager puisse y trouver des informations de première nécessité. Nous avons modifié la carte de France, avec les coordonnées et lieux, interactives des UASS, mais nous devons encore y remédier. Nous recevons des mails transférés du site avec le motif de demande de renseignements. Nous y répondons dans les meilleurs délais possibles.

Page Facebook de la Commission Santé :

Elle a été ouverte le 21 mai 2018, pour être diffusée et communiquée le jour même de son existence. Elle est un moyen d'être en contact des usagers en parallèle du site internet, et le mail. C'est un support pour y diffuser des vidéos d'informations. Le poste de Community manager de cette page est géré par Marie GIRAUD.

Au 31.12.2019, cette page est suivie par 662 facebookers et 679 abonnés avec des réponses à des messages privés, et aux commentaires. Pour répondre aux attentes des usagers, l'équipe n'hésite pas à faire appel aux membres du CN en cas de besoin.

Communication externe

Cette année, notre communication externe ne s'est faite régulièrement auprès de nos associations affiliées, membres donateurs et le public dans le but d'informer et partager nos démarches :

- 5 publications Facebook dont des partages d'informations d'associations tels que le 114 et l'appel de la CS pour candidature au sein de la CS
- Aucune vidéo produite sur Vimeo pour diffusion auprès de nos adhérents et donateurs puis sur Facebook [info-flahs/communiqué]

La commission santé a lancé un appel à candidature pour participer à la commission santé en ayant besoin de la participation de 3 à 4 personnes.

Nous avons reçu rapidement 2 candidatures, dont nous n'en avons retenu qu'une seule, il s'agit d'Alexis Karacostas. Nous recherchons toujours des personnes supplémentaires.

Références et liens utiles pour les usagers Sourds pour défendre ses droits dans la Santé :

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, article 78

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2005/2/11/2005-102/jo/article_78

- Circulaire N°DHOS/E1/2007/163 du 20 avril 2007 relative aux missions, à l'organisation et au fonctionnement des unités d'accueil et de soins des patients sourds en langue des signes (LS)

http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire_163_200407.pdf

- Audition Publique de l'HAS du 22-23 octobre 2008, Paris, « Accès aux soins des personnes en situation de handicap

https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_736311

Synthèse de l'audition publique-5 février 2009 : https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-01/synthese_ap_acces_soins_personnes_handicap_23102008.pdf

Rapport de l'audition publique, 23 janvier 2009 : https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-01/audition_publique_acces_soins_personnes_handicap_22_23102008.pdf

Texte des Experts Tome 1, 22 octobre 2008 : https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-01/ap_acces_aux_soins_handicap_textes_t1.pdf

Texte des Experts Tome 2, 23 octobre 2008 : https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-01/ap_acces_aux_soins_handicap_textes_t2.pdf

- Rapport de Pascal Jacob, avril 2013, « Un parcours de soins et de santé sans rupture d'accompagnement » <http://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/sante/article/rapport-de-pascal-jacob-sur-l-acces-aux-soins-et-a-la-sante-des-personnes>

Rapport à télécharger : <http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-pjacob-0306-macarlotti.pdf>

Synthèse à télécharger : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/06_06_13_synthese_Rapport_Jacob.pdf

- Rapport Denis PIVETEAU, 10 juin 2014, « Zéro sans solution » : Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches” <http://solidarites-sante.gouv.fr/archives/archives-presse/archives-communiques-de-presse/annee-2014/article/remise-du-rapport-de-denis-piveteau-a-marisol-touraine-et-segolene-neuville>

Rapport-10 juin 2014 : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Zero_sans_solution_.pdf

Annexe-18 juin 2014: http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Annexes_au_rapport_Zero_sans_solution_.pdf

- Etude de l'IRDES n°560 et n°561, juin 2015, L'accès aux soins courants et préventifs des personnes en situation de handicap en France

<http://www.irdes.fr/recherche/2015/rapports-560-561-l-acces-aux-soins-courants-et-preventifs-des-personnes-en-situation-de-handicap-en-france.htm>

Rapport n°560 : Tome 1-Résultats de l'enquête Handicap-Santé volet Ménage : <http://www.irdes.fr/recherche/rapports/560-l-acces-aux-soins-courants-et-preventifs-des-personnes-en-situation-de-handicap-en-france-tome-1-menages.pdf>

Rapport n°561 : Tome 2-Résultats de l'enquête Handicap-Santé volet Institutions: <http://www.irdes.fr/recherche/rapports/561-l-acces-aux-soins-courants-et-preventifs-des-personnes-en-situation-de-handicap-en-france-tome-2-institutions.pdf>

- HAS : Guide d'amélioration des pratiques professionnelles « Accueil, accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap », juillet 2017

https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2017-09/guide_handicap_etablissement.pdf

- Pétition internationale « consultations en langue des signes partout dans chaque pays » toujours en cours (mars 2018) :

https://www.change.org/p/organisation-mondiale-de-la-sant%C3%A9-la-m%C3%A9decine-en-langue-des-signes-dans-tous-les-pays?recruiter=408419895&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share_email_responsive

Christian COUDOURET
Virginie DENIS
Marie GIRAUD



L'année 2019 commence par un état de lieux des textes de loi vis à vis du Sport Français. Nous avons découvert que la reconnaissance sportive de Haut-Niveau n'est pas pour les Sourds et que le Sport International Sourd n'est pas mentionné dans les décrets. Un rapport sera donc rédigé courant 2020.

Pour aider à la rédaction, la commission a mené plusieurs actions :

- Participation à de nombreuses réunions de groupe de travail de la Mairie de Paris et celles du CNCPH.
- Sondage sur Facebook recensant les informations
- Participation à des manifestations (Journée Nationale Handisport, Festival Clin d'œil, Congrès Mondiale des Sourds, Journée Mondiale des Sourds)
- Présentation de la commission à Poitiers.

En Octobre dernier, nous avons pu élaborer à la création de la convention FNSF/FFH. Une grande première dans l'Histoire des Sourds que celle-ci soit signée en Décembre 2019. Plusieurs réunions dites « commission mixte » sera programmé en 2020. Nous allons collaborer avec la FFH pour veiller à l'épanouissement sportif des sourds français et à sa reconnaissance.

Pour terminer, notre équipe est réduite à 3 bénévoles. Sébastien WATTEBLED a décidé de ne pas poursuivre ses actions. Nous lui remercions d'avoir participé à la création de cette commission et investit pour son développement.

Vidéo en LSF : <https://vimeo.com/462152716>

Davy LACROIX
Caroline RICHARD
Kévin SAUVAGET

Assemblée générale de la WFD (Fédération Mondiale des Sourds)

Ophélie HADDAD et Vincent COTTINEAU ont délégué la France à l'Assemblée Générale de la Fédération Mondiale des Sourds qui a eu lieu à Paris, au Palais des Congrès les 21 et 22 juillet 2020. Avant cette Assemblée Générale, les délégués sont réunis en séminaires le 20 juillet 2020 pour échanger sur des points qui vont être discutés en Assemblée générale. Parmi les points deux sont importants : l'entrée de Kosovo et de la Palestine en tant que membre de plein droit. Nous avons interrogé s'il existe des membres de la WF dont le pays n'est pas reconnu par l'ONU. La réponse est oui, il existe deux pays membres de la WFD dont le statut de pays n'est pas reconnu par l'ONU : Hong-Kong et Macao. Donc les délégués penchent pour un vote favorable pour l'entrée de Kosovo et de la Palestine.

Le deuxième point concerne la procédure de vote, rappelons-nous il y a 4 ans à l'Assemblée Générale de la WFD à Istanbul en Turquie. Il y a eu un sentiment d'injustice sur un des votes, comme le vote du drapeau d'Arnaud BALARD. Le vote était de 32 pour, 25 contre et 10 abstentions. Le bureau de la WFD a annoncé que le résultat était non approuvé. La WFD calcule les absentions comme le contre. C'est pourquoi la France a envoyé notre désaccord par courrier officiel en septembre 2015. Depuis le bureau de la WFD s'est débattu sur l'interprétation de leurs Statuts qui n'est pas claire et complexe. C'est pourquoi la WFD va proposer de modifier la procédure et simplifier les votes par simple majorité entre pour ou contre.

La première journée de l'Assemblée Générale est marquée par des modifications de Statuts, beaucoup relève de la langue anglaise et de la précision sans modifier le sens. Néanmoins il y a 6 points importants qui sont modifiés :

1. Ajouter le terme de président d'honneur pour différencier à celui de membre d'honneur : rejetée par l'Assemblée Générale à notre déception. Nous envisageons de re-soumettre à la prochaine Assemblée Générale à Jeju en Corée du Sud. En effet, Liisa KAUPPINEN a été nommée présidente d'honneur. En 2011, à l'Assemblée Générale de la WFD, on a décidé de supprimer le terme. Le bureau de la WFD a proposé le retour pour des nouvelles nominations pour que ce soit égal avec Liisa KAUPPINEN qui ne devrait pas être la seule personne à être nommée Présidente d'honneur.
2. Ajouter la diversité et la parité « homme et femme » dans le bureau de la WFD et les délégations : approuvée par l'Assemblée Générale.
3. La procédure moins sévère en cas de non-paiement de cotisation à la WFD. Auparavant si un membre ne paie pas une année, elle est immédiatement radiée de la WFD. La WFD propose d'assouplir et de suspendre le statut de membre jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. Le pays devra payer la totalité des cotisations de 4 ans avant l'Assemblée Générale : approuvée par l'Assemblée Générale.
4. L'approbation des membres individuels : le bureau de la WFD devrait approuver chaque membre individuel. La proposition est de l'approbation par l'Assemblée Générale. Cette modification est approuvée par l'Assemblée Générale.
5. La procédure de vote : les votes de délibérations sont approuvés ou rejetés par simple majorité entre pour ou contre. Les votes de modifications de Statuts doivent dépasser 2/3 de vote et la dissolution de la WFD doit dépasser 3/4 des votes. Cette modification est approuvée par l'Assemblée Générale.

6. Donner le pouvoir à la WFD de créer et de dissoudre les Secrétariats régionaux : approuvé par l'Assemblée Générale.

Le plan d'actions, la vision et les budgets ont été présentés. Nous avons échangé les points forts, faibles, les risques et les opportunités. Citons-en quelques exemples :

- La WFD est la plus grosse fédération de handicap sous tutelle de l'ONU avec ses 123 pays membres, ce qui constitue un point fort.
- La capacité financière difficile est un point faible, du fait des difficultés financières des fédérations membres. Nous devons réfléchir ensemble à des solutions pour consolider et pérenniser la WFD.
- L'article 4 de la convention des droits des personnes handicapées de l'ONU est une opportunité. En effet elle stipule que le Gouvernement doit faire entrer et travailler avec l'association de handicap. Le Gouvernement n'a pas le droit d'ignorer.
- L'inclusion, la définition globale et le point de vue de la majorité des personnes handicapées est un risque pour nous car pour eux l'inclusion individuelle est valable or pour nous l'inclusion doit être collective pour promouvoir l'identité culturelle et linguistique spécifique des Sourds. Fort heureusement, en début juillet 2019, WFD et IDA (International Disability Alliance) sont réunis et se sont mis d'accord que les Sourds ont besoin d'être regroupés pour une inclusion réussie.
- Nous constatons de plus en plus d'associations disparaissent, c'est aussi un risque pour l'avenir de la WFD. Nous avons besoin de nouveaux jeunes « leaders » qu'il convient de les encourager.

L'avenir se dessine en deux priorités :

- L'éducation, tout enfant Sourd doit recevoir une éducation en LSF
- L'accessibilité, tout doit être accessible en LSF

L'Assemblée générale 2019 s'est bien déroulée à part deux votes qui nous ont déçu : le rejet de « président d'honneur » et le rejet du drapeau d'Arnaud BALARD, le Sign Union Flag.

L'Assemblée Générale de la WFD 2015 a rejeté le drapeau avec une vote injuste. Le bureau de la WFD a proposé sans consulter les pays membres la création d'un groupe de travail ayant pour objectif de proposer la procédure pour proposer un ou plusieurs drapeaux à l'Assemblée Générale 2019, composé de la France, la Suède, la Russie, l'Iran et le Népal.

Pendant 4 ans, Vincent COTTINEAU s'est engagé pour représenter la France et s'est avéré comme « leader » et le moteur du groupe de travail. Un comité d'expert du drapeau Sourd a été créé pour recevoir et sélectionner les propositions de drapeau. Un drapeau a été jugé recevable et envoyé au bureau de la WFD qui l'a écarté pour de raisons inconnues. Arnaud BALARD n'était pas d'accord avec les conditions imposées par le comité d'expert, c'est pourquoi nous avons soumis une proposition directe à l'Assemblée Générale sans passer par le comité d'expert. Le bureau se trouvant sans proposition de la part du comité d'expert et avec une proposition soumise par la France a essayé de trouver une issue avec l'artiste concerné. Hélas les échanges entre le bureau et l'artiste s'est révélé à la va-vite et de dernière minute. L'accord entre les parties ont été exposés à l'Assemblée Générale qui l'a finalement rejetée.

La FNSF décide d'envoyer une lettre pour demander le bureau de reprendre la gestion du « drapeau Sourd » car l'Assemblée Générale 2011 a voté le principe d'avoir un drapeau pour la communauté sourde internationale.

L'Assemblée Générale a élu le nouveau président 2019-2023 : Dr Joseph MURRAY, le vice-président : Mr Kasper BERGMANN et les membres du bureau : Steffen Helbing, Victoria Manning, Hjordis Anna Haraldsdottir, Frank Folino, Juan Angel De Gouveia, Bruno Druchen, Stanislav Ivanov, Florjan Rojba, Withayoot Bunnag. On peut s'apercevoir que les membres de ce bureau est représenté sur tous les continents.

L'Assemblée Générale a voté la Corée du Sud comme pays hôte du prochain Congrès Mondial des Sourds 2023.

Vincent COTTINEAU
Ophélie HADDAD



Le XVIIIe Congrès mondial de la Fédération mondiale des sourds s'est tenu à Paris, en France, du 23 au 27 juillet 2019. Le Congrès a réuni 2 536 participants de 137 pays.

La présidente du Comité d'organisation du Congrès mondial (OCWC), Ronit LAQUERRIERE-LEVEN, tient à remercier le conseil d'administration de la Fédération nationale des sourds de France (FNSF) pour la confiance qu'il lui a accordée ainsi qu'à l'OCWC. Elle souhaite également reconnaître l'engagement incroyable de l'OCWC au cours des trois dernières années, sans lequel le Congrès n'aurait pas été possible.

Chiffres clés

- 2 536 participants
- 137 pays
- 106 posters
- 100 conférences
- 89 bénévoles
- 41 stands
- 25 soutiens
- 11 Membre bureau WFD
- 10 Membre bureau WFDYS
- 9 Membres Comité d'Organisation
- 6 Présidents Internationaux des Commissions
- 4 Membres du secretariat de la WFD
- 3 Bénévoles de la WFD

Le comité d'Organisation s'est constitué 8 mois après l'Assemblée Générale de la WFD en Turquie (Mars 2016)

- Mme Ronit LAQUERRIERE-LEVEN Présidente
- Mme Sabine SALHA Communication & Promotion
- Mme Audrey SANGLA Logistique
- Mr Philippe BERTHE Logistique
- Mr Stéphane AMOSSE Programme Scientifique
- Mr Anthony GUYON Programme Culturel et Social
- Mme Isabelle Lombard Coordinatrice Interprètes LSF / Français
- Mme Rebecca LADD Coordinatrice Interprètes IS/ Français
- Mme Carol-Lee AQUILINE Liaison du Congrès (WFD et CO)

- Mr Nicolas VAN LANCKER (Logistique) s'est retiré en Juillet 2018 pour des raisons personnelles et a été remplacé Mr Philippe BERTHE.

- Mr Emmanuel JACQ (Finances & Sponsoring) s'est retiré en Avril 2019 pour des raisons personnelles. Il n'a pas été remplacé.

- Ms Sandra RECOLLON a rejoint le Comité d'Organisation en Juillet 2019 à titre d'assistant personnel de la Présidente du CO

- Pour des raisons de santé, Mme Carol-lee AQUILINE n'a pas pu continuer sa mission (arrêt en juin 2019)

Professeur Fernand de Varennes Rapporteur Spécial sur les Minorités - Bureau de la commission des Droits de l'Homme

Réunions

Jusqu'en 2018 (2 ans avant le Congrès), les réunions se tenaient à distance en utilisant Skype.

De janvier à juin 2018, les réunions se sont tenues tous les deux mois à Paris. A partir de septembre 2018, les réunions se sont tenues tous les mois à Paris. Chaque réunion durait une journée et était incluse :

- Matinée avec le PCO
- Après-midi uniquement avec le CO

Au total, il y a eu 26 jours de réunions et 13 réunions Skype. Toutes les réunions thématiques (programme pour enfants, fête des sourds, programme, technique, etc.) n'ont pas été comptabilisées. Il y a eu également beaucoup d'échanges de courriels avec l'équipe de l'OCWC, avec le PCO et avec l'équipe de la WFD. Plusieurs groupes WhatsApp ont été créés pour pouvoir communiquer rapidement sur différents sujets. Cet outil de communication a été très utile au cours des dernières semaines avant et pendant le Congrès.

Collaboration entre le CO et la WFD

Comme indiqué dans le cahier des charges, la présidente du CO était la seule personne en contact avec le responsable congrès mondial de la WFD. De nombreux échanges ont eu lieu par courrier électronique et par des réunions à distance.

Le responsable du Congrès mondial de la WFD était Terry Riley, OBE. Il a ensuite été remplacé par Kaisa Alanne.

Six rapports ont été rédigés pour les réunions du conseil d'administration de la WFD. Le CO a participé aux réunions du conseil d'administration de la WFD :

1. Novembre 2015 en Irlande du Nord
2. Mai 2016 en Nouvelle Zélande via Skype
3. Novembre 2016 au Népal via Skkype
4. Octobre 2017 en Irlande (présence du président de la FNSF)
5. Mai 2017 au Japon via Skype
6. Novembre 2017 en Hongrie (en présence du président de la FNSF et de la présidente du CO)
7. Janvier 2018 à Londres (présence de la présidente du CO)
8. Mai 2018 au Ghana (présence du coordinateur logistique du CO)
9. Septembre 2019 au Rwanda (Skype)
10. Février 2019 au Paraguay (présence de la présidente du CO)
11. Juillet 2019 à Paris

Des réunions ont eu lieu à Paris avec le(s) représentant(s) de la WFD :

1. Mars 2017
2. Septembre 2017
3. Avril 2019
4. Juillet 2019

Assemblée générale de la WFD

Le CO a réservé la salle Maillot pour l'Assemblée générale de la qui pouvait accueillir 184 personnes avec tables et 380 sans tables.

Nous étions surpris d'apprendre que beaucoup plus de délégués s'étaient inscrits que les estimations initiales fournies par le secrétariat de la WFD. Il y avait 159 délégués de 89 pays. Il a fallu prévoir 40 places avec une table pour le conseil d'administration de la WFD, le personnel de la WFD et les invités de marque. La configuration de la salle et la suppression des tables pour les délégués ont dû être modifiées. Trois rangées de tables pour le conseil d'administration de la WFD, le personnel de la WFD et les invités de marque seulement ont été gardées à l'avant de la salle. On craignait que les délégués ne se plaignent, mais aucune plainte n'a été reçue.

Notre équipe :

- Un coordinateur pour les Assemblées générales de la WFD
- 20 volontaires

L'organisation et l'ordre du jour était basé sur le programme de l'Assemblée générale de la WFD et les temps de pause soumis par le Secrétariat de la WFD. Le CO devait suivre les consignes.

L'Assemblée générale de la WFD était accessible aux délégués de chaque pays, mais elle était également accessible au public. Le public était invité à observer l'Assemblée générale dans une autre salle par le biais d'une liaison vidéo.

Assemblée générale de la WFDYS

La salle 241 a été réservée pour l'Assemblée générale de la WFDYS. Il y avait 30 pays et 58 délégués à l'Assemblée générale de la WFDYS. Ce fut une surprise quant au nombre de délégations présentes et la planification de la configuration de la salle n'était donc pas appropriée. Néanmoins, avec l'équipe du WFDYS, des solutions ont été trouvées en plaçant six délégués à deux tables au lieu de quatre à chaque table.

Deux délégués du JSF ont géré l'Assemblée générale.

Le CO conformément au cahier des charges a organisé une réception privée (vin d'honneur) après les Assemblées générales, au Panthéon, pour les délégués et les invités. L'occasion d'une exposition temporaire sur l'histoire des personnes sourdes a été mise à profit à cette occasion. Un cocktail avec des petits fours et du vin français a été proposé

Le Congrès a eu l'honneur d'être l'hôte :

1. Philippe BÉLAVAL, Président du Centre des Monuments Nationaux
2. Brendan Berne, Ambassadeur d'Australie en France
3. Yann Cantin, conservateur de l'histoire des sourds.

Thème du Congrès

Le thème du congrès a été défini en collaboration entre la WFD et le CO. La WFD a proposé plusieurs thèmes et le CO a choisi le titre final : «Le droit à la langue des signes pour tous».

Comité scientifique

Le rôle du Comité scientifique était de mettre en place le programme scientifique de la Commission avec une représentation globale des intervenants et de veiller au bon déroulement du programme du Congrès.

Leurs tâches consistaient à :

- Rédiger et diffuser l'appel à communications des Commissions
- Réfléchir et proposer plusieurs formats de programmes ainsi que des présidents de la Commission et des orateurs sélectionnés à la WFD
- Soumettre les résumés au président des commissions pour évaluation
- Sélectionner les résumés sur la base de l'évaluation du comité, en prenant également en considération la capacité des salles de conférence et le format du programme
- Finaliser la logistique relative aux orateurs confirmés dans le programme du Congrès
- Échange avec les présidents de chacune des commissions en vue de la préparation du Congrès
- Vérifier les résumés des orateurs pour les inclure dans la brochure et les transmettre aux coordinateurs des interprètes IS/Anglais et LSF/Français.
- Représenter le Président des Commissions au Congrès pour la rédaction des résumés des Commissions

Le comité scientifique est composé de

- Mr Stéphane Amossé (Coordinateur)
- Mr Olivier Schétrit
- Mme Marie-Thérèse L'huillier
- Mme Andréa Benvenuto

Plusieurs actions ont été retardées parce que le processus de validation était parfois long et impliquait de nombreux échanges entre le comité scientifique, la liaison, le CO et la WFD.

Commissions

Six commissions ci-dessous ont été choisies, dont une supplémentaire : L'emploi. Lors des précédents congrès, l'emploi des personnes sourdes n'a guère été abordé. Il a été décidé de créer cette commission afin de mieux identifier les différents obstacles auxquels les personnes sourdes sont confrontées dans le domaine de l'emploi. Cette Commission avait également pour but de mettre en lumière les initiatives et l'esprit d'entreprise des sourds qui est en train de se développer dans certains pays.

Les groupes d'intérêt spéciaux (SIG) n'ont pas été proposés car, dans le passé, ils étaient souvent organisés à la fin du congrès et les participants n'étaient pas satisfaits en conséquence (extrait du rapport d'évaluation du XVIIe congrès mondial de la Fédération mondiale des sourds Istanbul, Turquie, 28 juillet - 2 août 2015). Au lieu de cela, des mots-clés ont été créés et intégrés dans les commissions. Ces mots-clés par commission ont aidé les présidents des commissions internationales à sélectionner les résumés et à déterminer quand les résumés devaient être attribués à une autre commission.

Présidents des commissions internationales

Les présidents des commissions internationales ont été nommés par la WFD.

- Commission «Langue des signes et études sur les sourds» : Dr Robert Adam (Royaume-Uni) assisté de Mme Shirley Liu (WFDYS)
- Commission «Éducation» : Dr Kristin Snoddon (Canada) assistée par M. Mark Berry (WFDYS)
- Commission «Coopération internationale et développement» : Mme Deborah Oyuu Lyute (Ouganda) assistée par Mme Jigjid Dulamsuren (WFD)
- Commission «Technologie et accessibilité» : Dr Phil Harper (Australie) assisté de M. Kasper Bergmann (WFD)
- Commission «Santé» : Dr Alexis Karacostas (France) a assisté M. Kyle Miers (WFD)
- Commission «Emploi» : Dr Sophie Dalle-Nazezi (France) assistée de M. Bruno Druchen (WFD)

Résumés

Chronologie de la gestion des résumés :

- Ouverture de la soumission des résumés : Novembre 2017
- Date limite de soumission des résumés : 2 mars 2018
- Prolongation de la date limite de soumission des résumés (en cas de problèmes techniques ou autres) : 7 mars 2018
- L'examen a commencé (système en ligne) : 9 mars 2018
- Examen terminé : 20 avril 2018
- Réunion de sélection des résumés : 14 mai 2018
- Notification de sélection envoyée aux auteurs : 15 juin 2018

L'appel à résumés (y compris les directives techniques) était disponible dans les 4 langues officielles (IS, LSF, français et anglais) sur le site web du Congrès. Le processus de soumission était exclusivement en ligne (les résumés soumis par courriel n'étaient pas acceptés).

407 résumés ont été reçus :

Thèmes	Nombres de résumés
Langue des Signes et Etudes Sourdes	125
Education des Sourds	105
Coopération international et développement	38
Technologie et Accessibilité	60
Santé	45
Emploi	34

Top 10 premiers pays selon le pays d'origine du résumé

Pays	Nombres
USA	62
Royaume-Uni	31
France	23
Brésil	21
Canada	19
Autriche	14
Espagne	12
Pays-Bas	11
Fédération Russe	11
Ouganda & Japon	10

Les résumés ont été notés selon les critères suivants avec une échelle de notation de 1 à 5 points : (du pire au meilleur) :

- Pertinence / importance par rapport au thème principal du Congrès «Les droits en matière de langues des signes pour tous».
- Pertinence par rapport aux thèmes des commissions du Congrès
- Clarté et cohérence / logique de l'abstrait
- Qualité de la recherche / approche et méthodologie
- Intérêt pour un public plus large, originalité, innovation, impact du résumé

Format du programme

Au départ, il était prévu d'avoir au moins quatre salles pour 3 000 participants. La première version du programme comprenait 100 présentations et plusieurs tables rondes. Nous voulions proposer un programme interactif pour les participants. Malheureusement, le nombre d'inscriptions a été inférieur au nombre de participants prévu. Le format du programme a dû être modifié pour passer à trois salles pour des raisons budgétaires et certaines des caractéristiques uniques qui devaient initialement être intégrées ont été supprimées.

Les trois salles ont fonctionné selon les créneaux horaires de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30 avec deux pauses le matin et l'après-midi. Il a été décidé d'accepter 93 présentateurs, la répartition des présentateurs des Commissions étant la suivante

Thèmes	Nombre
Langue des Signes et Etudes Sourdes	25
Education des Sourds	28
Coopération international et développement	14
Technologie et Accessibilité	7
Santé	9
Emploi	10
TOTAL	93

Cinq présentateurs n'étaient pas présents au Congrès pour diverses raisons. Seuls trois présentateurs de posters ont accepté de les remplacer, ce qui a entraîné l'annulation de deux conférences

Aspects techniques

Pour assurer la couverture des aspects techniques, on a fait appel à une société, Vidélio. Ce choix a été fait pour deux raisons. Leur proposition financière était avantageuse et ils avaient une expérience significative de l'implication dans des événements pour sourds, notamment en travaillant pendant plusieurs années au Festival Clin d'œil. Ils ont collaboré avec les équipes du Palais des Congrès. Leur expérience des événements pour sourds et les bonnes relations avec les deux responsables de la logistique de CO ont permis un soutien technique de bonne qualité.

Dans chaque salle de conférence, il y avait trois écrans :

- 1 écran pour l'orateur et sa présentation powerpoint.
- 1 écran pour l'interprète LSF
- 1 écran pour l'interprète IS

Les techniciens étaient également responsables de la transmission du son. Il y avait du son dans chaque pièce et les traductions étaient diffusées par des casques d'écoute.

Posters

Tous les candidats aux résumés non sélectionnés ont eu la possibilité d'être affichés gratuitement. Pendant le Congrès mondial, il y a eu 106 affiches.

Thèmes	Nombres de posters
Langue des Signes et Etudes Sourdes	35
Education des Sourds	22
Coopération international et développement	9
Technologie et Accessibilité	11
Santé	21
Emploi	8

Orateur cérémonie ouverture et présentateurs en séance plénière

Orateur cérémonie ouverture (mardi 23 juillet 2019)

- Professeur Fernand de Varennes - Rapporteur spécial des Nations unies sur les questions relatives aux minorités Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme «Ne laisser personne derrière : Le Significance des droits linguistiques comme droits de l'homme pour les langues des signes»

Présentateurs en plénière :

- Commission «Langue des signes et études sur les sourds» : Dr Maartje De Mulder (Belgique) « Les droits en matière de langue des signes pour tous, et pour toujours ?
- Commission «Éducation» : Prof Ronice Quadros (Brésil) «Le rhizome des droits de la langue des signes au Brésil»
- Commission «Coopération internationale et développement» : Dr Sam Lutalo-Kiingi

(Ouganda) «Coopération au développement et partenariat durable avec les communautés sourdes en Afrique subsaharienne».

- Commission «Technologie et accessibilité» : Mme Andrea Saks (Royaume-Uni) «Services de relais : Le passé, le présent et l'avenir».
- Commission «Santé» : Prof Dainius Puras (Lituanie) «Vers la pleine réalisation du droit de toute personne à la santé physique et mentale : Opportunités et défis».
- Commission «Emploi» : M. T.K.M. Sandeep (Inde) «Développer les compétences et améliorer l'employabilité des jeunes sourds - Perspectives et défis en Inde»

Le souhait du public de rencontrer les orateurs n'a pas pu être satisfait.

Cérémonie d'ouverture

Mardi 23 juillet 2019 15h00 à 18h00
2000 participants

Pour créer le spectacle de la cérémonie d'ouverture du Congrès, les travaux ont duré plus d'un an et demi.

Avec le CO, un spectacle a été créé pour présenter la culture française et la culture des sourds. Sept personnes ont été sélectionnées, qui étaient des maîtres de la culture théâtrale (soit entendants, soit sourds, mais tout le groupe parlait couramment la langue des signes). Un programme résidentiel d'une semaine a été organisé afin que l'équipe puisse travailler sur le scénario, choisir l'histoire et construire l'idée du spectacle. Le nombre d'acteurs, la scénographie, les répétitions, le lieu, le budget, l'équipe de création ont été déterminés. Au bout d'une semaine, le scénario était prêt et les metteurs en scène étaient nommés (Mme Sophie Scheidt et M. Martin Cros). 60 acteurs et techniciens (création des lumières, scénographie, musique) ont été impliqués.

Pendant un an, le financement nécessaire pour couvrir les dépenses liées à la production (hébergement, location, restauration, etc.) n'a pas pu être trouvé, de sorte que tous les acteurs étaient bénévoles. Le déjeuner seulement a été fourni chaque jour aux acteurs du 21 au 23 juillet 2019.

Pendant un an, les acteurs n'ont eu que 15 jours de répétitions pour construire l'histoire choisie. Avec les deux réalisateurs, ils ont réussi à gérer leur travail, en travaillant sur l'histoire avec les acteurs et les autres travaux comme la chanson et la danse. Les réalisateurs ont pu construire une structure cohérente pour que l'histoire entière soit un succès. Les répétitions ont eu lieu à Toulouse et à Paris.

Trois jours avant la représentation, le CO a pu utiliser le gymnase, avec l'aide de la ville de Paris, pendant deux jours complets afin que tous les acteurs puissent s'entraîner une dernière fois avant l'ouverture du congrès de la WFD.

Dans l'après-midi du 22 juillet, les techniciens de la salle de l'Amphithéâtre du Congrès de Paris ont commencé à installer les vidéos, les lumières et le système de son. Le matin du 23, les acteurs sont arrivés pour la répétition générale et l'éclairage sur scène a été finalisé.

En chiffres :

- 7 jours de création de scénario
- 15 jours de répétitions
- 60 acteurs
- 2 metteurs en scène
- 1 création de lumière
- 1 création de scénographie
- 2 créations musicales
- 1 interprète IS
- 3 volontaires

Le spectacle d'ouverture a été joué par des acteurs sourds et entendants. Il a connu un grand succès ; une grande performance sur la culture sourde et la culture française. La représentation a duré une heure, il a donc été décidé de la diviser en deux parties.

La logistique vidéo a été très réussie, avec une qualité et une scénographie très soignées, ainsi que l'éclairage.

Le début de la cérémonie a été retardé (15 minutes) en raison de problèmes liés à la procédure d'inscription au Congrès.

La durée de la cérémonie a été plus longue que prévu car de nombreux présentateurs invités ont prononcé des discours de plus de 2 minutes et il a donc fallu réduire le temps de parole du conférencier principal, le Dr Fernand de Varennes (35 minutes au lieu de 60 minutes).

Cérémonie de clôture

Samedi 27 juillet 2019

800 participants (salle bleue) + 600 participants (salle Bordeaux)

Pour la cérémonie de clôture, le CO a demandé à ce que le spectacle soit court : chansigne, danse ou spectacle visuel. La metteuse en scène était Mme Sophie Scheidt.

Deux chansons signées, l'une étant la « Marseillaise » et l'autre le « Relais ». Huit comédiens ont été sélectionnés parmi les 60 acteurs de la cérémonie d'ouverture du Congrès de la WFD. Ils n'ont eu que quatre jours de répétition.

En chiffres :

- 1 metteur en scène
- 8 acteurs
- 2 shows de 5 minutes chacune

La clôture du congrès de la DCE a été une affaire familiale très émotionnelle, avec plusieurs présentateurs qui ont partagé avec éloquence. Il n'y a eu que deux représentations de cinq minutes, à savoir l'hymne français « La Marseillaise » de LSF et la chanson « Relay » présentée par des acteurs sourds et la remise du drapeau de la DCE porté par des bénévoles. Toute l'organisation de la Cérémonie de clôture a été très réussie.

Interprètes

La gestion des interprètes était sous la responsabilité de deux coordinatrices:

- Mme Isabelle LOMBARD pour les interprètes de LSF/Français
- Mme Rebecca LADD pour les interprètes IS/Anglais

Isabelle et Rebecca ont toutes deux travaillé ensemble pour assurer le bon fonctionnement des interprètes pendant le Congrès.

Au total, conformément aux besoins de la conférence, 22 interprètes en langue des signes ont été employés par le CO.

13 dans l'équipe IS (cela comprenait neuf interprètes IS, trois dans chacune des trois équipes et deux interprètes feeders. Deux interprètes supplémentaires ont été pris en charge par le gouvernement finlandais) et neuf interprètes LSF, ainsi que six interprètes Français et Anglais oral.

Exposants

Pendant le Congrès mondial, il y avait 28 stands :

Le stand inclus :

- Structure modulaire et cloisons
- Tapis
- Pleins feux sur le rail
- Signez des deux côtés
- Boîte électrique de 1 KW
- 1 table et 2 chaises

Partenaires institutionnels

Les 10 partenaires institutionnels de ce Congrès étaient :

Stands
ACCEO TADEO
SMARTEAR
BANQUE POPULAIRE
CBM eV
DEAFROOT
ELIOZ
EQ4ALL Co
EYES EDITIONS
GLOBAL DEAF AID FOUNDATION
GOOGLE
IKOPO
INCLOOD

ISTOK AUDIO TRADING
JENILE INTERNATIONAL
MEDIA'PI !
NWISE
OFFICE OF RESEARCH AFFAIRS AND INTERNATIONAL AFFAIRS AT GALLAUDET UNIVERSITY
ROCHESTER INSTITUTE OF TECHNOLOGY/NATIONAL TECHNICAL INSTITUTE FOR THE DEAF
ROGERVOICE
SIGN'R
SOURD ART INTERNATIONAL
SOURDLINE DEVELOPPEMENT
SQUAREGLOW.COM
T-MEETING
VERBAVOICE
WALICEO BY AESIO
WFD
WFDYS

Stands des associations

Le CO a voulu donner l'occasion aux petites associations de sourds de se faire connaître. Des stands de base ont été mis en place. Ils bénéficiaient d'un tarif réduit spécial mais n'étaient pas autorisés à vendre ou à collecter des dons. Pendant le congrès, il y avait 13 stands d'associations.

Stands des associations
ACCES CULTURE
ASSOCIATION DES SOURDS DE TOULOUSE
CENTRE D'AIDE AUX PERSONNES A PROBLEMES AUDITIFS (CAPPA-SOURDS-HAÏTI)
COMITE TIERS MONDE SOURDS
DEAF EDUCATION WITHOUT BORDERS
DEAF HISTORY INTERNATIONAL
ETU - ECOLE DE THEATRE UNIVERSELLE
EUROPEAN SOCIETY FOR MENTAL HEALTH AND DEAFNESS
LA COMPAGNIE DES DEUX MAINS
INSTITUTO JACOB RODRIGUES PEREIRA
LIBRAS IN SCIENCES EDUCATIONNAL SOLUTIONS LTDA ME
SOS SURDUS
THE SILENT HORN FOUNDATION

Le stand inclus :

- Grille
- Boîte électrique de 1 KW
- 1 table et 2 chaises

Partenaires institutionnels

Les 10 partenaires institutionnels de ce Congrès étaient :

Partenaires institutionnels	Forme de support
Haut patronage du Président de la République Mr Emmanuel Macron	Soutien politique
Conseil de l'Europe	Soutien politique
UNESCO	Soutien politique
Ville de Paris	Soutien financier
Assemblée Nationale	Soutien politique
Ministère de la Culture	Soutien politique
Ministère de la Santé	Soutien politique
Ministère du Travail	Soutien politique
Ministère de l'Education	Soutien politique
Ambassade de l'Inde de Paris	Soutien financier

Sponsors

Les 17 sponsors de ce Congrès étaient :

Sponsors	
PLATINUM	ACCEO/TADEO
	Académie de la Langue des Signes Française (ALSF)
	ELIOZ
	GALLAUDET UNIVERSITY
	GOOGLE
	JENILE
	RIT - NATIONAL TECHNICAL INSTITUT FOR THE DEAF
	ROGERVOICE
	SMARTEAR
	HUAWEI
	SOURDLINE
	VERBAVOICE
	WALICEO

Sponsors	
GOLD	SPRINT
	MARS JERICO
	BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS
	CONVO

Pour être un sponsor Gold, les sponsors devaient investir au moins 8 500 € (HT) et 15 000 € (HT) pour être un sponsor Platinum. Tous les sponsors pouvaient choisir des options de partenariat.

La plupart des sponsors étaient issus de l'économie sourde. Le travail de négociation a été effectué par la présidente du CO et le PCO. La présidente du CO a convaincu les sponsors de soutenir le Congrès et les a encouragés à investir autant que possible. Le PCO a géré le contrat, les conditions et la mise en œuvre.

Autres soutiens

Autres soutiens	Forme de support
FESTIVAL CLIN D'OEIL	Réduction sur inscriptions
WASLI	Réduction sur inscriptions
DEAFI	Participation Financière
ON/OFF	Participation Financière
PARIS TOURISM OFFICE	Mise en valeur du Congrès
TANDEM INTERPRETATION	Réduction sur les factures
VIDELIO	Réduction sur les factures
VIPARIS	Réduction sur les factures
TRILOGUE INTERPRETATION	Mise à disposition des interprètes pendant le Congrès

Communication- Logo

Un logo en cinq couleurs a été conçu avec les cinq couleurs (jaune, vert, rouge, bleu et noir) pour représenter les cinq continents.

Pour représenter Paris, les 5 monuments les plus célèbres de la ville ont été inclus :

- La tour de l'Eiffel
- Notre-Dame de Paris
- La Basilique du Sacré Cœur de Montmartre
- L'obélisque de la Concorde
- La place de la Bastille

Les deux mains portant le logo représentent le développement de la langue des signes.

Site internet

Le site web <https://www.wfdcongress2019.org/> a été créé en juillet 2017 et était disponible en français / LSF et en anglais / IS.

Un outil fourni par le PCO a été utilisé. Il est regrettable qu'il n'ait pas été possible de le personnaliser. Malheureusement, il n'a pas été très facile de trouver des informations et la procédure d'inscription a été compliquée.

Quatre comptes ont été ouverts sur des réseaux sociaux :

- Facebook : 12,364 souscrits
- Twitter : 2,838 souscrits
- Instagram : 1,179 souscrits
- LinkedIn : 107 souscrits

Communication avec le public

Le PCO était responsable de la gestion des demandes du public. Malheureusement, personne ne connaissant IS ou LSF n'était disponible pour répondre par vidéo en direct.

De nombreux courriels ont été reçus avec des vidéos en LSF ou en IS. Le CO a dû les traduire pour le PCO afin qu'il puisse y répondre.

Le CO a mis en place des permanences Skype pour répondre aux questions et diriger les demandes vers le PCO ainsi que des lives facebook

Stands de promotion

Pour chaque stand, il y avait souvent des coûts élevés, c'est pourquoi il a été décidé de ne pas participer à de nombreux événements en raison du manque de budget.

Stand	Dates
DEAF NATION EXPO	USA - LAS VEGAS - Juillet 2016
FESTIVAL CLIN D'OEIL	FRANCE - REIMS - Juillet 2017
DEAF JAPAN EXPO	JAPON - TOKYO - Septembre 2017
INTERNATIONAL DEAF DAY	FRANCE - PARIS - Septembre 2017
IDW	FRANCE - PARIS - Septembre 2017
WFD CONFERENCE	HONGRIE - BUDAPEST - Novembre 2017
FESTIVAL	ALLEMAGNE - POTSDAM - Mai 2018
FESTIVAL DNAN	FRANCE - NANTES - Octobre 2018

L'équipe média du Congrès de la WFD

Pendant le congrès, une équipe de trois personnes de France a travaillé avec les deux volontaires de la WFD choisis par le secrétariat de la WFD :

- Un cameraman
- Un photographe
- Un journaliste
- Deux bénévoles du secrétariat de la WFD

Les membres de l'équipe ne se connaissaient pas et n'avaient que peu de temps de préparation ensemble. En conséquence, il y a eu quelques difficultés à travailler ensemble.

Médias externes

Presse pendant les Assemblées générales

Pendant les Assemblées générales, les médias étaient présents pour aider à la diffusion/publication des résultats des processus de vote (prochain congrès, drapeau des sourds, nouveau conseil d'administration de la DCE) avec 8 médias sur place :

Presse pendant le Congrès

Il y avait beaucoup de médias présents au Congrès, et étant donné l'espace disponible, il était très difficile de les suivre et de savoir où ils étaient.

Média	Pays
M6 DISTRIBUTION	FRANCE
H3 NETWORK	CANADA
DOVAS TIDNING	SUEDE
GALLAUDET MEDIA	USA
BAYERISCHER RUNDFUNK	ALLEMAGNE
ATTITUDE PICTURES	NOUVELLE ZELANDE
VZAINMO MEDIA	BULGARIE
THOMAS SANDHOLM	FINLANDE
POINT DU JOUR	FRANCE
TVE	ESPAGNE
MEDEKIKU TV	JAPON
THE ANGELA LYNN SHOW	USA
ECHO MAGAZINE	FRANCE
SPELTNA TV	SLOVENIE
FINNISH ASSOCIATION OF THE DEAF	FINLANDE
THE DAILY MOTH	USA
FRANCE MEDIA MONDE	FRANCE

HERRIOT WATT UNIVERSITY	ROYAUME UNI
CENTRE DE COMMUNICATION ADAPTEE	CANADA
LE PARISIEN WEEKEND	FRANCE
HAYAT INFORMATION TECHNOLOGY COMPAGNY	OMAN
KUWAIT ASSOCIATION OF THE HEARING IMPARED	KOWAÏT
BECOMING VISIBLE	ROYAUME UNI
AUSTRIAN NATIONAL ASSOCIATION OF THE DEAF	AUTRICHE
DEAFTV	COREE
SRF	SUISSE

Chaque jour, des conférences de presse ont été organisées. Un espace a été aménagé pour les conférences de presse dans la zone d'exposition. Le premier jour, il y a eu un grand intérêt de la part des médias. Cet espace a dû être repositionné afin de disposer de plus d'espace.

Thèmes des conférences de presse de la WFD

Mardi 23 juillet : Nouveau président de la WFD, Conférence WFD 2021 et Congrès WFD 2023

- Introduction par le président sortant de la WFD, Colin Allen AM - Le nouveau président de la WFD (Dr Joseph Murray) et les représentants des comités d'organisation de la conférence WFD 2021 étaient présents à cette conférence.

Mercredi 24 juillet : Journée internationale des langues des signes

- Introduction par Colin Allen AM, ancien président de la WFD
 - Le professeur Fernand de Varennes, rapporteur spécial des Nations unies sur les questions relatives aux minorités, a présenté leur point de vue sur l'importance de la Journée internationale des langues des signes.
 - L'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution A/RES/72/161 en décembre 2017 pour établir la Journée internationale des langues des signes qui sera célébrée chaque année le 23 septembre à partir de 2018.

Jeudi 25 juillet : Rapport sur l'éducation des sourds au Népal.

- Dr Kristin Snoddon et M. Kedar Prasad Adhikari. Introduction par Eeva Tupi, directrice exécutive de la WFD
 - L'objectif de la collecte de données de base au Népal est de produire des preuves sur l'accès des personnes sourdes à une éducation de qualité inclusive et équitable par le biais de la langue des signes sur un pied d'égalité avec les autres, afin d'orienter la mise en œuvre de la SDG 4 en conformité avec la CDPH. Le rapport est destiné à être utilisé comme modèle pour la collecte de données sur l'éducation par le biais de la langue des signes et à devenir un outil de plaidoyer pour les associations nationales de sourds dans les pays du Sud en utilisant le Népal comme modèle.

Vendredi 26 juillet : Orientation stratégique de la WFD 2020-2030

- Eeva Tupi, directrice exécutive de la WFD, avec le nouveau président de la WFD (Dr Joseph Murray)
 - L'orientation stratégique de la WFD pour 2020-2030 comporte quatre domaines d'intervention :

1. Reconnaissance des langues des signes
2. Inclusion de toutes les personnes sourdes
3. Leadership des organisations de sourds
4. Égalité des chances dans tous les domaines de la vie

Samedi 27 juillet : Charte de la WFD sur les droits de la langue des signes pour tous

- Colin Allen AM, ancien président de la WFD, et Vincent Cottineau, président de la FNSF
- La Charte est conçue dans le cadre du XVIIIe Congrès mondial de la WFD sur le thème «Droits aux langues des signes pour tous», reflétant les priorités stratégiques de la WFD pour 2020-2030, la Convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées, la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant et l'Agenda 2030 pour le développement durable. La Charte sera l'héritage du XVIIIe Congrès mondial de la WFD.
- La Charte sera diffusée dans le monde entier afin de recueillir les signatures et le soutien des États membres, des organisations internationales et d'autres parties prenantes.
- La Charte ne se veut pas un texte juridiquement contraignant, mais un engagement mondial visant à renforcer les partenariats avec diverses parties prenantes, y compris les organisations de sourds, afin de promouvoir les droits de tous en matière de langue des signes.

Le responsable de la communication et de la promotion au sein du CO était chargé de gérer le calendrier des interviews avec le bureau WFD

Chaque membre de l'équipe de presse avait un badge. Ils avaient un accès prioritaire à tous les domaines, à l'exception des bureaux (WFD, PCO, bénévoles et CO).

Programme pour les enfants

Le programme pour enfants était un service rattaché à la FNSF sous la responsabilité du président de la FNSF et non du CO en raison de complexités juridiques. Les obligations légales du droit français devaient être respectées afin de pouvoir offrir le programme pour enfants.

En raison de la capacité limitée de chacune des activités, les enfants ne pouvaient accéder au programme que si au moins un de leurs parents était inscrit au congrès. Tous les départs et les retours se faisaient depuis le Palais des Congrès.

61 enfants étaient inscrits au programme pour enfants. Les activités pour enfants étaient ouvertes aux enfants de 6 à 14 ans.

Inscriptions

Trois groupes d'enfants selon l'âge ont été formés :

- 6 - 8 ans
- 9 - 11 ans
- 12 - 14 ans

	6-8 ans	9-11 ans	12-14 ans	TOTAL
Afrique du Sud	1		1	2
Australie		1		1
Autriche	2			2
Chine			1	1
Congo			1	1
République démocratique du Congo			1	1
USA	3	1	7	11
France	10	8	5	23
Japon			14	14
Royaume-Uni		2	2	4
TOTAL	16	12	32	60

Sur 60 enfants inscrits, 35 ont déclaré être sourds (58%), 8 étaient entendants (13%) et 17 n'ont pas précisé.

Programme social

Dîner de gala

Samedi 27 juillet 2019

700 participants

Le lieu a été bien choisi avec de belles décorations, une atmosphère accueillante avec deux salles dont une pour l'apéritif (debout) et l'autre pour le repas (assise). L'animation de la soirée s'est faite par la projection de photos des cinq jours précédents du Congrès.. Il a été décidé de limiter le nombre de places à 700.

Afin de permettre aux personnes inscrites de se rendre à la salle de gala, des bus ont été mis à disposition pour aller et venir du centre de congrès.

Afin de réduire les dépenses (location de la salle et des bus), la durée de la soirée a été limitée : de 19h à 23h.

Événements sociaux en soirée

Du mardi 23 juillet au samedi 27 juillet 2019

1000 - 2500 participants pendant 5 jours

Au début du processus de planification, le souhait était d'organiser un événement chaque soir du 23 au 27 juillet 2019. La logistique a été étudiée (location d'espaces de célébration, location de matériel, programmation d'animations, budget, etc), y compris la visite de certains lieux.

Le lieu devait être proche du site du Congrès mondial afin que les personnes sourdes puissent marcher au lieu de prendre une voiture ou les transports publics.

Malheureusement, il n'a pas été possible de trouver un financement ou un parrainage pour cet événement, d'autant plus que les frais de location étaient très élevés. Le prix d'entrée pour la soirée n'était pas gratuit (minimum 20€ par soirée). On craignait qu'il y ait peu de personnes prêtes à payer pour y assister et c'est pourquoi la décision a été prise d'écarter la première idée. Le plan B a donc été activé. Il s'agissait de collaborer avec un bar existant près du site du Congrès.

À seulement deux mois du Congrès, on a finalement trouvé le bar «Canadian Embassy Pub» qui pouvait accueillir 300 personnes, le bar ouvrant à 14 heures et fermant à 2 heures du matin. Un rendez-vous a été pris avec le gérant de ce bar pour demander une collaboration. Il a rapidement accepté nos propositions :

- Former les barmen en langue des signes
- Sensibiliser les barmans à la culture des sourds et à la langue des signes
- Proposition de parrainage (5% du chiffre d'affaires du 23 au 27 juillet)
- Des horaires adaptés et des divertissements (tels que l'extension du Happy Hour jusqu'à 19 heures au lieu de 18 heures)

Trois jours avant l'ouverture du congrès, les barmans ont été formés aux bases de la langue des signes et leur ont expliqué la culture des sourds (comme le comportement, l'attitude de la communauté sourde). La préparation d'affiches a permis de rationaliser les commandes de boissons.

Le bar étant situé à quelques pas seulement du site du Congrès, il n'était pas nécessaire de prendre les transports publics.

Participants

Afin d'encourager la première phase «Early» des inscriptions, il a été décidé de prolonger le délai. Il était initialement prévu pour le 15 janvier 2019, mais a été prolongé jusqu'au 30 janvier 2019.

	EARLY Du 30/07/2018 au 30/01/2019	STANDARD Du 16/01/2019 au 15/04/2019	LATE Du 16/04/2019 jusqu'au Congrès
NON MEMBRE	281	109	144
WFD MEMBRE	93	12	29
FNSF MEMBRE	49	10	6
PAYS SOUS DEVELOPPES, SENIORS, JEUNES, ETUDIANTS, WASLI, FESTIVAL DLIN D'OEIL	310	90	185
PARTICIPANTS WFDYS CAMP	59		
FORMATION CONTINUE	20		
INSCRIPTION A LA JOURNEE	92	50	81
ENTREE ESPACE EXPOSANTS			225

Top 10 des participants

Pays	Nombre de participants
FRANCE	825
USA	275
JAPON	133
ROYAUME UNI	105
ALLEMAGNE	80
AUSTRALIE	60
SUEDE	59
COREE DU SUD	51
CANADA	48
FINLANDE	42

Il est surprenant qu'un grand nombre de participants aient voulu s'inscrire sur place. Il y a eu 360 inscriptions sur place (11, 52%). La procédure d'inscription sur place étant longue, cela a généré une longue attente.

Après-congrès

Après le Congrès, le CO avait encore six mois de travail pour finaliser toutes les questions, y compris :

- Revendications
- Factures et paiements des prestataires
- Paiements des sponsors
- Procédure
- Diffusion de l'évaluation
- Le bilan financier du congrès
- Rapport d'évaluation
- Rapport final

Le CO a tenu une réunion de débriefing 1,5 mois après le Congrès avec le PCO et une réunion avec la FNSF 6 mois après le Congrès pour présenter le rapport et le bilan financier.

Évaluation

Le CO a préparé un questionnaire après le Congrès. Ce travail a pris beaucoup de temps :

- Rédaction des questions avec la WFD
- Production vidéo en IS et LSF
- Publication en ligne des questionnaires
- Essais et validation
- Diffusion par courrier électronique aux participants

L'évaluation a été envoyée le 17 septembre 2019 par courrier électronique aux 2023 participants pour leur demander leur avis.

Catégories de participants concernés par l'enquête :

- Inscription complète
- Enregistrement quotidien
- Campeur de jeunes
- Visiteur de l'exposition
- Invité
- Invité des sponsors

À la date de clôture des réponses à l'enquête, le 15 octobre 2019, 418 réponses au total avaient été reçues, ce qui représente un taux de réponse de 20,6 %.

Suggestions générales concernant la DCE

Suggestions pour la WFD

Nous avons recommandé à la WFD d'ajouter des instructions techniques dans le cahier des charges qui manquaient beaucoup d'informations que nous avons dû créer à partir de nos idées et connaissances.

Messages du comité d'organisation

M. Colin Allen AM

Toute l'équipe de l'OCWC tient à remercier Colin Allen AM pour sa gentillesse et sa disponibilité au cours des 4 dernières années. Il nous a toujours donné des conseils et des idées pour nous aider à aller de l'avant. Son expérience en tant que président du comité d'organisation du congrès mondial de la WFD 1999 a été très utile. Nous le remercions également de nous avoir suivis et de nous avoir aidés à rédiger le rapport final. Lui et sa sœur Julia Allen ont également contribué financièrement à la relecture anglaise de ce rapport.

Dr Terry Riley OBE et Mme Kaisa Alanne

En tant que responsable du congrès de la WFD, nous les remercions pour leur temps et leur engagement à collaborer avec nous dans la préparation et pendant le Congrès.

Le Dr Joseph Murray et le nouveau conseil d'administration des membres de la WFD

Nous souhaitons au nouveau conseil d'administration de la WFD tout le succès possible pour les quatre prochaines années et au Dr Joseph Murray pour son rôle de président de la WFD. Nous espérons qu'il sera en mesure de renforcer la WFD et que les droits des personnes sourdes pourront se développer davantage dans tous les pays. Nous adressons également les mêmes vœux à l'ensemble du conseil d'administration et du personnel de la DCE. L'OCWC est disponible pour soutenir l'évolution future des lignes directrices et pour apporter son expérience afin de contribuer au prochain événement de la WFD.

Le prochain CO

Nous vous souhaitons d'avoir le courage de relever ce grand défi. Il s'agira d'une expérience unique, d'organiser un événement international avec des milliers de personnes sourdes et de contribuer à la promotion de la WFD et des droits des sourds dans le monde entier. Mais il est important de savoir qu'il s'agit d'un travail de quatre ans et que le CO doit être pleinement mobilisé au cours de la dernière année avant le Congrès. Le CO Paris 2019 est disponible pour partager avec vous notre expérience et pour vous aider à accueillir le prochain Congrès de la WFD.

Mme Isabelle LOMBARD

En tant que coordinatrice des interprètes nationaux, elle a été payée pour effectuer cette mission conformément aux directives de la WFD. Après le Congrès, elle a refusé d'être rémunérée pour son travail. En refusant d'être rémunérée, elle a permis de réduire les dépenses du Congrès et donc le déficit. Nous remercions Mme Isabelle Lombard pour son soutien au Congrès.



Ronit LAQUERRIERE-LEVEN

L'assemblée générale de l'Union Européenne des Sourds (European Union of the Deaf, EUD) a eu lieu en Roumaine du jeudi 16 au samedi 18 mai 2019. Le Conseil National a décidé de déléguer Ronit Leven-Laquerrière et Nicolas Morin pour y présenter la France. Ceux-ci ont participé aux trois « Workshops* » et au séminaire, ayant lieu respectivement dans l'après-midi du jeudi et la journée du vendredi.

Lors du premier « Workshop », on a abordé d'une part sur la Loi européenne sur l'accessibilité et les liens vers d'autres législations européennes sur l'accessibilité, sans oublier la perplexité de la situation des ressortissants sourds des pays non-membres de l'Union européenne (la Norvège, l'Islande, la Suisse et bientôt le Royaume-Uni) ne pouvant revendiquer leurs droits par vote. À partir du 17 mai 2019, tous les pays de l'UE doivent tout œuvrer pour mettre en place des accessibilités complètes en suivant la qualité de leurs technologies obtenues d'ici 2022. Lien du journal officiel : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L:2019:151:FUL-L&from=FR> (cf page 105, section IV, b, ii)

Avant, l'EU encourageait les pays à développer les accessibilités, mais maintenant elle les impose à y arriver à 100%.

D'autre part, dans la page 106 du journal officiel, le numéro d'urgence unique européen étant 112 doit être accessible. Cela veut dire que notre numéro d'urgence national 114 devra travailler avec ce numéro-là. La langue des Signes sera locale, tout comme le numéro 112.

On y a également souligné l'importance de l'existence d'un secteur ou commission des Séniors dans le but de développer les stratégies politiques visant à mieux protéger leurs droits.

Ensuite, le deuxième workshop travaille sur la Révision de la Directive sur les Services Médias Audiovisuels (Revised Audiovisual Media Services Directives, AVMSD). Lien du site : <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/revision-audiovisual-media-services-directive-avmsd>

La commission accessibilité de chaque fédération européenne devra veiller à faire mettre en place les accessibilités par leur « CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) local » et faire un suivi sur elles. Elle devra aller voir auprès du Groupe Européen des Régulateurs pour les services de médias Audiovisuels (European Regulators Group for Audiovisual Media Services, ERGA) si leur « CSA local » ne respecte pas les directives européennes. En effet, le CSA lui devra fournir leur apport annuel et son pays pourrait être sanctionné au cas du non-respect.

Enfin, le dernier workshop nous briefe sur le Code Européen des Communications Électroniques (European Electronic Communication Code, EECC). Lien pour plus d'informations : <https://iclg.com/practice-areas/telecoms-media-and-internet-laws-and-regulations/3-the-new-european-electronic-communications-code-eecc>

Le vendredi, l'EUD a organisé une nouvelle forme du séminaire : Présentation de chaque fédération européenne. Avant, elle résumait les points et nous fournissait des informations concernant les nouvelles décisions de l'UE. Maintenant, au titre expérimental, elle encourage le travail alternatif avec ses membres affiliés par le biais de leur présentation fédérale, ce qui solidifie les liaisons des Fédérations européennes.

La présentation française a suscité d'une stupéfaction générale pour l'absence de salarié et leur nombre de bénévole : Pour de nombreux pays européens, la France n'est pas seulement le berceau de la scolarité gratuite encourageant le bilinguisme en se basant sur la langue des signes propre aux Sourds, mais aussi le pays de la revendication des droits.

On encourage vivement la FNSF d'avoir enfin un jour au moins de 5 salariés pour mieux avancer dans l'administration, ce qui aide le CN à se focaliser exclusivement sur les réflexions et actions politiques et encore mieux de prendre du recul sur les actions passées.

Un point dont la FNSF peut être fière est le nombre record de donateurs. Une très grande majorité des Fédérations n'en possède guère. Le slogan de la FNSF « La Fédération, c'est vous ! » se confirme une fois de plus. Toutefois, il importe à la FNSF de trouver des subventions solides et régulières si elle souhaite aller plus loin dans les démarches juridiques.

Après le dîner, seuls les 10 pays « occidentaux » se sont conviés au briefing de Huawei : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suisse. Cette société leur expliquait le fonctionnement des procédures de sa subvention financière destinée à développer l'accessibilité numérique en Langue des Signes

Au dernier jour s'écoule l'Assemblée générale où se sont abordés sur les thèmes suivants : l'adoption de l'ordre du jour de l'AG, le PV de l'AG 2018, le Rapport annuel 2018, les comptes financiers 2018, les motions déposées, le rapport de synthèse sur le programme de travail pour 2019, le budget financier 2019, la présentation sur la stratégie politique, celle sur la stratégie de communication et de médias, le rapport sur les relations avec les partenaires coopératifs pour l'année 2018 et enfin la présentation de la Fédération de Croatie qui organisera la prochaine AG en 2020.

L'EUD y encourage les Fédérations à créer leur secteur ou commission sénior et à obtenir un nombre conséquent de membres afin de pouvoir avoir le poids politique. Chaque Fédération européenne devra travailler davantage avec EUD et leurs consœurs en échangeant par exemple leurs rapports. Plus l'EUD obtient de rapports « nationaux », mieux elle revendique les besoins européens des Sourds. En s'entraînant au niveau européen, on pourra aller plus loin au niveau national.

Nicolas MORIN
Ronit LEVEN-LAQUERRIERE



Statistiques : A la date du 31 décembre 2019, 15 571 aiment la page de la FNSF. La page FNSF est de plus en plus vue cette année, nous avons eu une forte hausse d'abonnés grâce à l'événement du XIXe Congrès mondiale de la WFD organisé à Paris, en 1 an, la page a eu plus de 1 500 abonnés.

Les informations que nous publions sur la page sont souvent partagés, Facebook reste toujours l'outil principal d'informations mais pas que pour le public sourd, mais aussi pour les entendants, c'est pourquoi nous souhaitons trouver un bénévole pour nous aider à faire le sous-titrage afin que les vidéos soient accessibles à 100%. Nous souhaitons que tous les Sourds sentent le bienvenue dans la FNSF même s'ils ne perfectionnent pas la LSF, ou pour ceux qui ont des enfants sourds, ainsi que les journalistes qui pourront faire des articles sur nos communiqués comme par ex celui de Michael Harpon, en octobre 2019.

Ouverture également du compte Instagram pour attirer plus le public surtout chez les Jeunes qui sont l'avenir de la communauté Sourde : @fnsf_75

Certains posts ont été très partagés mais ils ne sont pas nombreux par rapport à d'autres posts qui sont également très importants. Nous espérons que vous pourriez aimer et partager plus, surtout quand l'information est importante pour que nous puissions être entendus. Quand nous avons peu de partage ou peu de j'aime, l'information est souvent passée inaperçue ce qui est dommage, car le contenu est souvent très important et nous concerne à tous !

Nous souhaitons préciser que si vous souhaitez contacter la FNSF, vous pouvez le faire directement par mail à contact@fnsf.org, ou voir avec votre association affiliée, tous vos messages envoyés en messagerie privés ne seront pas lus. Les documents comme les rapports, etc.. sont régulièrement mis en ligne sur le site internet : www.fnsf.org

facebook

Top 3 « j'aime » :



496 réactions : Explications sur le rejet du drapeau Sign Union Flag

33 917 personnes atteintes et 465 partages



486 réactions : Hommage à l'ancien Président Jacques Chirac

13 355 personnes atteintes et 139 partages



394 réactions : Félicitations à Julien Bourges, réalisateur français à avoir remporté le trophée Clin d'oeil 2019

11 094 personnes atteintes et 45 partages

63 Comité Média

Top 3 des villes qui aime la page FNSF

Paris 1 823
Toulouse 442
Lyon 335



Top 3 des pays qui aime la page FNSF

France 9 717
Algérie 687
Brésil 624



1248 abonnés sur Twitter

Une hausse de 429 abonnés connue cette année, soit un total de 1 248 abonnés. Twitter reste toujours un moyen de communication importante pour être entendu en dehors de la communauté sourde.



Instagram

Comme dit plus tôt, le compte Instagram @fnsf_75 a été créé en avril 2019, nous comptons 1000 abonnés pour fin décembre 2019, les trois principales villes à aimer ce compte sont de Paris, Toulouse et Lyon. Nous apercevons aussi une moyenne de 35 à 44 ans qui consulte ce compte, ainsi que 57% de femmes. Ce compte a pour but de se rapprocher du public en publiant les photos de près : lors d'une réunion, d'une intervention, partage en vidéo... Pour finir, les photos les plus aimées en 2019 sont bien sûr celle du Congrès Mondiale des Sourds, ainsi que celle de la Journée Mondiale des Sourds.

Sabine SALHA
Maurice RAMBERT



Action 2021**SECTEUR ÉTUDIANTS SOURDS DE FRANCE**

- Forum des métiers :

Nous souhaitons organiser un forum des métiers qui pourrait aider les étudiants et lycéens sourds dans leur recherche de formation. Nous voudrions avoir 4 pôles :

- Un pôle consacré aux professionnels sourds qui présenteront leurs métiers
- Un pôle consacré aux étudiants qui présenteraient leurs filières.
- Un pôle consacré aux écoles accessibles (ex : Beaux arts de Marseille, Cetim)
- Un pôle consacré aux entreprises qui souhaiteraient embaucher des personnes, soit en salariés soit en alternance.

Ce forum devrait idéalement avoir lieu à Paris, en partenariat (si possible) avec l'équipe d'organisateur de "L'Étudiant".

- Summer Break 4 en partenariat avec une association régionale :

Nous aimerions travailler avec une association étudiante locale pour d'une part pour renforcer les liens de collaboration et d'autre part pour favoriser les compétences d'organisation de la ladite association.

- Journée de rencontres avec les associations régionales étudiantes :

Cette journée s'inscrit dans la continuité de notre projet de cohésion nationale avec les associations étudiantes et nous permettra de pouvoir échanger sur nos projets, nos difficultés d'avoir un programme commun et une réflexion collective sur les actions à mener.

Chantier pour 2019- 2022 sur l'éducation :

- Forum des métiers accessible aux sourds en 2020
- Création d'un pôle sourds de logements universitaires.
- Développement du programme de tutorat par les étudiants sourds (ou professionnels) et pour les élèves (aide/soutien, suivi scolaire/pédagogique),
- Objectif d'avoir au total 5 associations étudiantes sourdes régionales (création d'un tutoriel pour accompagner les futurs jeunes sourds résidant aux DOM-TOM),
- Organisation d'une semaine de stage de préparation pour les jeunes sourds au niveau de la transition entre le lycée et les études supérieures (avant la rentrée universitaire, idée de partenariat avec les paroles voyageuses),
- Collaboration avec EDSU : Développement du programme ERASMUS notamment pour l'accessibilité des étudiants sourds à l'étranger. Collaboration (à discuter avec EDSU) sur la création de vacances de langues pour créer un programme pédagogique international pour l'apprentissage de l'anglais.

Education :

- Etats Généraux en mars 2020
- Congrès Toulouse Octobre 2020
- Finalisation du rapport congrès Eragny
- Réalisation d'un clip vidéo et brochure
- Projet réforme BAC
- CNCPH (nomination de Mme Sauvaget)
- Groupe de travail (accompagnement des parents,
- Commission discrimination (groupe de travail discrimination scolaire)

Conseil National

Bureau Exécutif :

Président : Vincent COTTINEAU
Vice-présidente : Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
Secrétaire Générale : Ophélie HADDAD
Trésorier Général : Nicolas EVRARD

Conseillers :

Nicolas MARGUIN
 Albert TABAOT (démission juin 2019)
 Wallès KOTRA (démission 2019)
 Nelly GUYOT (démission 2019)
 Raphaëlle BONVALLET (démission 2019)
 Nicolas MORIN (élu juin 2019)
 Sabine SALHA (élue juin 2019)
 Robin GUILLOT (élu juin 2019)

Référente des commissions : Nicolas Morin- Référente des secteurs : Nicolas Marguin

Accessibilité Audio-Visuelle**Centre Relais Téléphonique**

Anne MADEC
 Stéphane AMOSSE
 Laurent GUIRAUD

Culture

Lise LE DIGOU (démissionnaire)
 Estelle ARNOUX (démissionnaire)
 Sandrine RINCHEVAL
 Fanny DRUILHE
 Joël CHALUDE

Discrimination

Pascal MARCEAU

Education

Delphine KHOLOUKHOEV
 Vincent COTTINEAU
 Ronit LAQUERRIERE-LEVEN
 Vanessa ANDRIEU (novembre 2018)
 Chrystel LAMOTHE (novembre 2018)
 Mélodie SAUVAGET (novembre 2018)

Finances

Quentin PELE
 Mattias KOCH
 Nicolas EVRARD

Santé

Virginie DENIS
 Marie GIRAUD
 Christian COUDOURET

Sport

Caroline RICHARD
 Caroline HERLIN
 Sébastien WATTEBLED
 Davy LACROIX
 Kévin SAUVAGET

Comité Média

Maurice RAMBERT
 Sabine SALHA

Jeunes Sourds de France

Alexandre DANIEL
 Nicolas EVRARD
 Valentin BAILLY
 Maël BIN

Seniors Sourds de France

Nadia BOURSIN
 Josette BOUCHAUX
 Nadine DUPLAN
 Josette LACROIX

Etudiants

Charlotte BERTHIER
 Emi LAVIGNE-MATSUOKA
 Olivier AH-FA
 Kévin MAYEUX
 Mouttou SAGADEVIN
 Comité STIM (jusqu'à leur retrait le 24 novembre 2019) : Cyril Claudet, Camille Ollier et Tiphaine Vandermaesen

Journée Mondiale des Sourds

Aliza M'SIKA
 Thomas PLANCHAIS
 Ludovic DUCASSE
 Delphine LELEU
 Christelle PEPIN

Date	Lieu	Thème	Forme	Représentant
JANVIER				
23	Paris	Réunion sur la Consitution avec Florence Encrevé	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
25	Paris	Voeux de Nicolas Nordman Ajoint au Maire	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
FEVRIER				
15	Paris	Entretien avec les deux avocats sur les droits des Sourds	Réunion	Vincent COTTINEAU et Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
16-17	Paris	Réunion Conseil National	Réunion	CN
MARS				
05	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
10	Arras	Intervention chez l'Apes 62	Intervention	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
11-12	Paris	Grand Débat National	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN Nicolas MARGUIN
12	Paris	Table ronde sur l'école inclusive	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
20	Paris	Manifestation LSF - Constitution	Manifestation	Vincent COTTINEAU
22-23	Toulouse	Planète Seniors Sourds de France	Intervention	Ophélie HADDAD
AVRIL				
8	Paris	Réunion Mairie de Pars - Ratp	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
10	Louhans	Inauguration buste F. Berthier	Invitation	Nicolas MARGUIN et Nicolas MORIN
12	Montpellier	Anniversaire Echo Magazine 110 ans	Intervention	Ophélie HADDAD
13-14	Paris	Réunion du Conseil National	Réunion	CN
24	Paris	Anniversaire 1000 et 1 signes	Invitation	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
MAI				
7	Paris	Assemblée Nationale sur l'Education	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
9	Paris	Rendez-vous avec l'Elysée	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
11	Toulouse	Colloque des Interprètes	Invitation	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
16-19	Bulgarie	Assemblée Générale EUD	AG	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN Nicolas MORIN
JUIN				
30 - 2	Paris	Réunion et Assemblée Générale FNSF	Réunion/AG	CN
7-9	Toulouse	Anniversaire Tolosa 31, 50 ans	Invitation	Ophélie HADDAD Vincent COTTINEAU
18	Paris	Ouverture de l'exposition au Panthéon	Invitation	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
20	Paris	Manifestation LSF - Constitution	Invitation	Aliza M'Sika
JUILLET				
7	Reims	Réunion du Conseil National	Réunion	CN
20-22	Paris	Assemblée Générale WFD	AG	Vincent COTTINEAU Ophélie HADDAD
23-27	Paris	Congrès Mondiale des Sourds - WFD		CN
SEPTEMBRE				
3	Paris	Réunion avec la Présidente de la FFH	Réunion	Vincent COTTINEAU
23	Paris	Pré-session France UNCRPD	Réunion	Vincent COTTINEAU

Date	Lieu	Thème	Forme	Représentant
OCTOBRE				
7-8	Paris	Centre Relais Téléphonique, 1 an	Invitation	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
13	Pessac	Projet Tous pour Un Bordeaux	Intervention	Ophélie HADDAD
19-20	Paris	Réunion Conseil National	Réunion	CN
NOVEMBRE				
5	Toulouse	Anniversaire d'Interpretis	Invitation	Ophélie HADDAD
9	Ramonville Saint Agne	Anniversaire Etudiants Toulouse 15 ans	Intervention	Ophélie HADDAD
14	Paris	Soirée de la Fondation de l'Audition	Invitation	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
15	Paris	Visuel de France	Invitation	Sabine SALHA Robin GUILLOT
16	Limoges	Gala de Charité organisé par Lions Club	Invitation	Vincent Cottineau Sophie VOUZELAUD
26	Paris	Tier Mobility	Réunion	Sabine SALHA Robin GUILLOT
DECEMBRE				
2	Paris	FMSH	Réunion	Sabine SALHA Robin GUILLOT
4	Paris	Réunion pléinière FFT	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
19	Toulouse	Travail avec Vice-Versa pour les traductions	Réunion	Ophélie HADDAD
19	Ramonville Saint Agne	Réunion avec Apes 31 et Tolosa 31 pour projet Congrès FNSF	Réunion	Ophélie HADDAD

Présence des membres du CN/BE lors des réunions :

	CN - 16 - 17 février	CN - 13-14 avril	CN - 30/31 mai au 2 juin	CN - 7 juillet	CN- 19-20 octobre
Vincent COTTINEAU	✓	✓	✓	✓	✓
Ronit LEVEN-LAQUERRIERE	✓	✓	✓	✓	✓
Ophélie HADDAD	AE	✓	✓	✓	✓
Nicolas EVRARD	✓	✓	✓	✓	✓
Nicolas MARGUIN	✓	✓	✓	✓	✓
Albert TABAOT	✓	ANE	Démission		
Wallès KOTRA	AE	Démission			
Nelly GUYOT	✓	Démission			
Raphaëlle BONVALLET	ANE	Démission			
Nicolas MORIN	✓	✓	✓	✓	✓
Robin GUILLOT	Élu en juin 2019		✓	✓	✓
Sabine SALHA	Élue en juin 2019		✓	✓	✓

(✓ : Présent ; AE : Absence excusée ; ANE : Absence non excusée)

Date	Lieu	Thème	Représentant
JANVIER			
28 déc. au 5	Besse	Séjour - réveillon en Massif Central	Équipe SSF
26	Paris	Réunion SSF	Équipe SSF
MARS			
20	Paris	Manifestation par Sourds en Colère	J. BOUCHAUEAU
21 - 24	Toulouse	Réunion SSF, Conférence Planète des Seniors Sourds, réunion générale, séminaire et visite de la ville	Équipe SSF
MAI			
31	Paris	Séminaire FNSF	N. BOURSIN, N. DUPLAN et J. BOUCHAUEAU
JUIN			
1-2	Paris	Assemblée Générale FNSF	N. BOURSIN, N. DUPLAN et J. BOUCHAUEAU
22	Paris	Réunion SSF	Équipe SSF
JUILLET			
22 au 27	Paris	AG et Congrès WFD	N. BOURSIN, N. DUPLAN et J. BOUCHAUEAU
SEPTEMBRE			
23-28	Paris	Journée internationale de la Langue des Signes et Journée Mondiale des Sourds - Stand pour la FNSF	N. BOURSIN et J. BOUCHAUEAU
OCTOBRE			
11	Paris	Réunion UNISS	J. BOUCHAUEAU
NOVEMBRE			
9	Paris	Réunion SSF	Équipe SSF
DECEMBRE			
1	Paris	Réunion avec la commission Finances	N. BOURSIN
28 au 31	St Jean de Lutz	Séjour réveillon en Pays Basque	Équipe SSF

Date	Lieu	Thème	Représentant
FEVRIER			
9-10	Bruxelles	Coordination JSF - CO WFDYS 2019	Équipe JSF
	En ligne	Réunion à distance	Équipe JSF
MARS			
16	Nantes	Préparation Bal d'été avec le secteur Viva44	Alexandre DANIEL
19	En ligne	Réunion à distance avec CO WFDYS	Équipe JSF
AVRIL			
	En ligne	Réunion à distance	Équipe JSF
6-7	Paris	Coordination JSF - CO WFDYS 2019	Alexandre DANIEL
MAI			
4	Paris	Evènement festif DEAFPIX	Équipe JSF
8-11	Gand (Belgique)	Assemblée Générale EUDY	Alexandre DANIEL ET Valentin BAILLY
JUIN			
8	Vendée	Bal d'été 2019 JSF - Viva44	Équipe JSF
15-16	Toulouse	Coordination JSF - CO WFDYS 2019	Alexandre DANIEL
JUILLET			
10 - 27	Paris	Préparation et Camp WFDYS, Assemblée Générale WFDYS et Congrès Mondiale des Sourds	Équipe JSF
SEPTEMBRE			
	En ligne	Réunion à distance	Équipe JSF
OCTOBRE			
3	En ligne	Bilan CO-WFDYS et du camp WFDYS	Équipe JSF
15	En ligne	Réunion à distance	Équipe JSF
NOVEMBRE			
28	En ligne	Réunion à distance	Alexandre DANIEL et Céline REMPLON
DECEMBRE			
4	Toulouse	Interview Laure Abdelmoumeni de WFDYS	Alexandre DANIEL
5	En ligne	Reunion Finance avec le trésorier général	Alexandre DANIEL et Valentin BAILLY

Date	Lieu	Thème	Représentant
JANVIER			
19	Paris	Réunion de travail avec les invités : Anne Vanbrughe (Ocelles et INSHEA), Alain Bacci (CETIM et Trait d'Union) et Emilie Tolian (Trait d'Union) pour le workshop "STIM"	Cyril Claudet, Tiphaine V, Charlotte Berthier et Olivier Ah-Fa
16-17	Paris	Rencontres Nationales de la FÉDÉEH	Olivier AH-FA
28	Paris	Réunion avec Roméo Hatchi et Sourdiant's pour la conférence sur la discrimination	Charlotte BERTHIER
MARS			
2	Paris	Réunion de travail pour organiser le 4ème séminaire STIM prévu pour les 25-26 mai 2019	Olivier AH-FA, Camille O, Cyril CLAUDET
8	Toulouse	Réunion pour organiser l'évènement de 15 ans d'anniversaire d'Etudiant's31 prévu pour le 9 novembre 2019	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA, Cyril Claudet
13	Paris	Réunion inter-commissions/ interassos avec la FÉDÉEH	Olivier AH-FA, Charlotte BERTHIER
30	Paris	Réunion	Olivier AH-FA, Charlotte BERTHIER, Emi LAVIGNE, Audrey TAGUET
AVRIL			
13-14	Paris	Réunion de préparation pour les 15 ans d'Etudiant's 31	Olivier AH-FA, Charlotte BERTHIER
26-28	Paris	Séminaire et AG d'EDSU	Charlotte BERTHIER, Emi LAVIGNE
MAI			
25-27	Toulouse	Séminaire STIM à Rennes + réunion	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA et le Comité STIM
SEPTEMBRE			
06	Paris	Réflexion sur les chantiers à venir, entretien avec K. Mayeux	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA, Emi LAVIGNE
09	Paris	Réunion chez INSHEA pour discuter d'un partenariat possible	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA et le Comité STIM
28	Paris	Entretien avec Mouttou Sagadevin et participation à la JMS (stand)	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA ET Audrey TAGUET
OCTOBRE			
26	Paris	Réunion de préparation pour Eloquen'signes avec Sourdiant's	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA

Date	Lieu	Thème	Représentant
NOVEMBRE			
09	Paris	Journée 15 ans d'anniversaire	Toute l'équipe
10	Paris	Réunion d'accueil de deux nouveaux membres Kevin Mayeux et Mouttou Sagadevin	Toute l'équipe
15	Paris	Participation au 2ème STEM européen à Groningue	Comité STIM
20	Paris	Réunion de bilan pour l'évènement des 15 ans d'Etudiant's 31	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA
29	Paris	Réunion de préparation pour Eloquen'signes avec Sourdiant's	Charlotte BERTHIER, Emi LAVIGNE, Mouttou SAGADEVIN
DECEMBRE			
1	Paris	Participation à la réunion de discrimination sur l'éducation	Charlotte BERTHIER
5	Paris	Réunion sur le suivi financier avec Nicolas EVRARD	Olivier AH-FA et Mouttou SAGADEVIN
6	Paris	Réunion avec IVT pour l'organisation du concours Eloquen'signes	Charlotte BERTHIER
11	Paris	Réunion avec 2LPE pour l'organisation du Summer Break 3	Charlotte BERTHIER et Emi LAVIGNE
18	Paris	Réunion de préparation pour les minis documentaires Parcours Sup	Charlotte BERTHIER et Kevin MAYEUX
23	Paris	Appel avec un étudiant en infographiste qui peut nous aider pour nos affiches de « parcours d'accessibilité »	Charlotte BERTHIER